

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

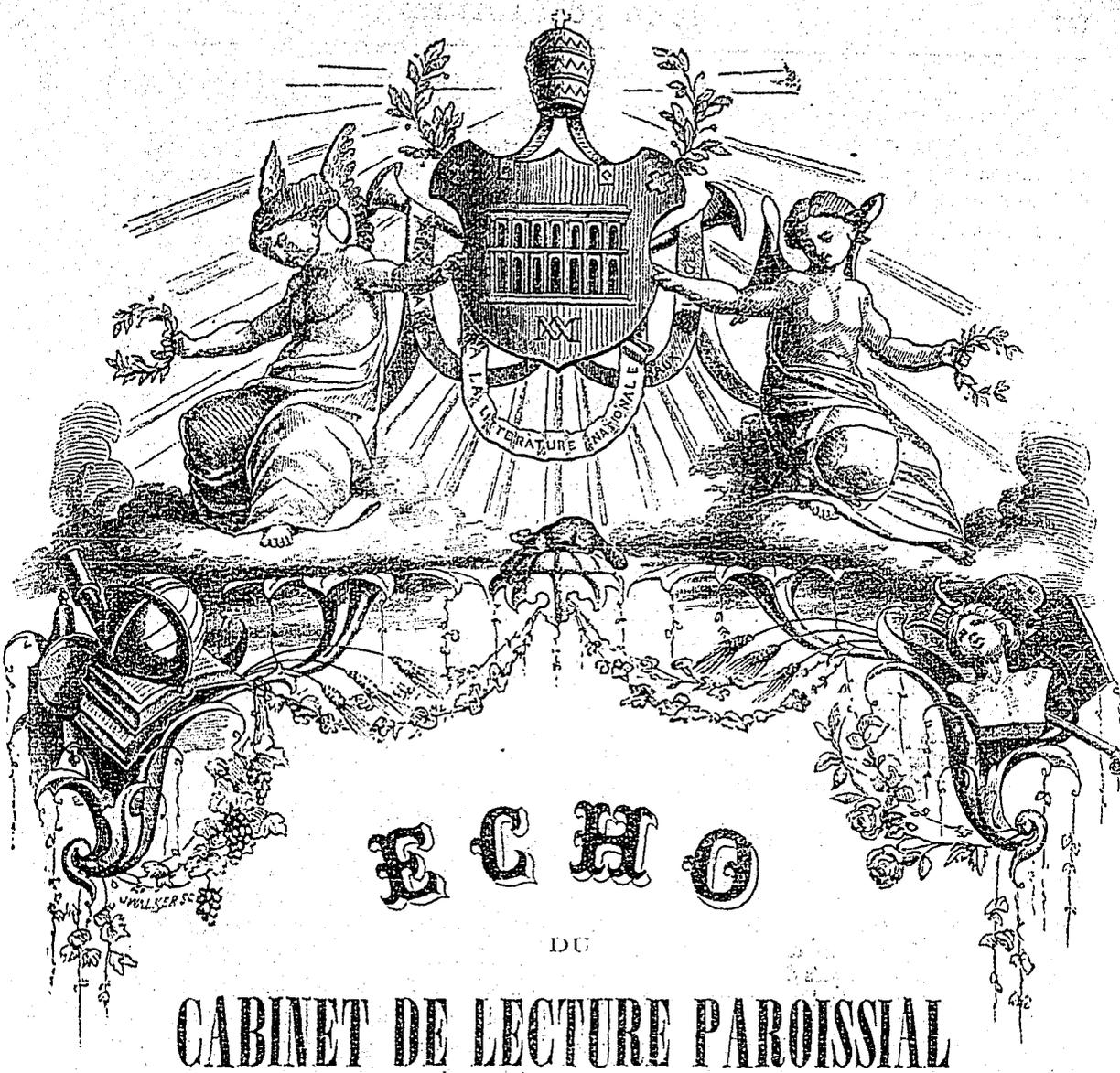
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



SOMMAIRE.—Revue de la Quinzaine.—Une lettre de Louis Veillot.—Cercle Littéraire.—Chronique Musicale.—Verdi.—Etude Littéraire: Châteaubriand.—Esquisses Nationales: Les premiers martyrs de Montréal.—Feuilleton: La fille du Serrurier, (suite).—Un peu de tout.—Musique: Scherzo, par M. Oct. Peltier.—Variétés.—Problèmes amusants.—Charades.—Enigmes.—Solutions des énigmes, charades et problèmes du dernier numéro.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 28 mars 1862.

C'est au bruit des fanfares et d'une joyeuse musique que s'est annoncée la dernière quinzaine de ce mois.

Comme les années précédentes, la population irlandaise de cette ville a dignement célébré la fête de St. Patrice, et le défilé, dans nos rues, de la nombreuse procession des enfants de la verte Erin, musique et ban-

nières en tête, s'est fait surtout remarquer par une excellente tenue et un ordre parfait.

Le mercredi suivant, la florissante association des membres de l'Union St. Joseph chomait également sa fête patronale avec un éclat peu ordinaire.

Après la grand'messe, célébrée à St. Jacques, par M. l'abbé Fabre, visiteur de l'association, les membres de l'Union St. Joseph, au nombre de sept cents environ, défilèrent par les principales rues de la ville, accompagnés de deux corps de musique, et se rendirent au palais épiscopal pour aller saluer Mgr. l'Evêque de Montréal, et lui exprimer leur respectueuse et filiale affection.

Le soir, il y avait concert au Cabinet de Lecture Paroissial, en faveur des orphelins de l'Union St. Joseph. La vaste salle était littéralement comble, et M. Adé- lard Boucher, qui conduit avec autant de talent que de

succès le chœur de l'église St. Jacques, a fait merveille. Ça a été, sans contredit, un des concerts les mieux réussis de la saison : succès d'estime et d'argent, franchement, on ne pouvait désirer mieux.

Dans ce temps de mortifications et de pénitence, nous nous serions trouvé assez embarrassé de donner une tournure gaie et légère à notre *chronique*, si nous n'eussions, fort heureusement, fait la rencontre d'un véritable morceau de carême, très-habilement et très-spirituellement écrit, sagement pensé, et, qui ne pouvait nous tomber sous la main plus à propos.

Nous le publions avec d'autant plus d'empressement qu'il répond victorieusement à certaines objections souvent répétées, le voici :

Depuis que l'Eglise, dans sa haute sagesse, a cru devoir mitiger les lois d'abstinence en usage autrefois pendant la sainte quarantaine, il n'est pas rare de lire, à cette époque de l'année, même dans des journaux notoirement religieux, des reproductions, au moins oiseuses, des anciennes mortifications de nos pères. Est-ce un regret des macérations d'un autre âge ? Mais chacun est libre de se macérer aujourd'hui comme on se macérait jadis. Est-ce une critique des temps présents ? Mais nous vaudrons encore mieux que nos pères, malgré les adoucissements apportés dans nos pénitences, si nous avons soin de remplacer avec zèle les obligations matérielles dont l'Eglise nous dispense par les obligations morales qu'elle nous enseigne et nous impose.

Sans entrer dans toutes les considérations qu'entraînerait l'étude approfondie des motifs qui ont pu déterminer les régulateurs suprêmes de la discipline chrétienne à nous dégager de quelques rigueurs corporelles, ne devons-nous pas être fiers de nous voir traités par eux en fils émancipés qu'ils espèrent gouverner désormais par les saintes voluptés de l'esprit plutôt que par les privations du corps ? Assurément l'abstinence de certains mets, à certains jours, est une contrariété équivalant le plus souvent à un vrai sacrifice, que nous pouvons rendre agréable à Dieu en le lui offrant comme expiation de nos fautes. Mais combien d'hommes sobres peu soucieux des plaisirs de la table, se nourrissent chaque jour des mets qu'on leur présente, sans se rendre exactement compte de leur nature et de leur qualité, imitant saint François de Sales, qui plongeait son pain dans un verre d'eau, croyant le plonger dans l'œuf ouvert sous sa main distraite, et dégustait ce maigre aliment avec autant de satisfaction qu'aurait pu en éprouver un fin gourmet vis-à-vis d'un festin plus substantiel et plus exquis ! La véritable expiation, celle que nous devons rechercher avant tout pour nous rendre dignes des récompenses éternelles, parce qu'elle nous dépouille entièrement du vieil homme et nous revêt de l'homme nouveau dont Jésus-Christ est le type, la véritable expiation, disons-nous, n'est donc pas dans la seule observance, plus ou moins rigoureuse, de quelques détails relatifs à nos repas de chaque jour ; elle est dans les efforts que nous faisons en nous-mêmes pour acquérir les vertus publiques et privées qui nous manquent. Puisque l'Eglise s'inquiète moins de l'ordonnance et de la composition de nos réfections quotidiennes, inquiétons-nous davantage avec elle de l'ordonnance et de la composition des festins habituels de notre intelligence.

C'est là qu'un carême sérieux est surtout nécessaire ; c'est là qu'une abstinence sévère obtiendrait d'excellents résultats pour le bien-être de chacun et le salut de tous.

Mangeons en paix la chair tolérée et permise sur nos tables ; mais interdisons-nous ces lectures intempérantes qui surchargent la mémoire sans l'orner ni l'instruire, qui agitent le cœur sans le fixer ni le satisfaire, qui emportent enfin l'imagination à des hauteurs fictives d'où sa chute est plus rude et plus retentissante. Choisissons avec scrupule les aliments spirituels qui forment la moelle des esprits solides, des consciences pures ; et tout en montrant, pendant cette sainte quarantaine, nos tables servies selon les dernières prescriptions de l'Eglise, appliquons-nous particulièrement à montrer à tous que nos intelligences ont observé l'abstinence rigoureuse de toutes les friandises indigestes et malsaines dont la littérature contemporaine abonde.

L'interdiction momentanée des viandes a son principal motif dans un principe d'hygiène universellement reconnu ; l'interdiction constante des mauvaises lectures intéresse au plus haut point l'hygiène des âmes. La vraie sagesse est dans le parfait équilibre de la santé du corps."

Par opposition aux mauvaises lectures, le sujet nous amène naturellement à parler des bonnes. Nous dirons donc que nous avons assisté à la séance donnée par M. Stevens, et que nous n'avons rien à ajouter aux justes éloges qui lui ont été accordés en particulier dans l'*Ordre* et dans la *Minerve*.

Il a su montrer des qualités nouvelles dans un sujet sérieux, dramatique et reposant sur les faits positifs de l'histoire ; son premier récit surtout, morceau très-bien travaillé, suffisamment développé, nous mettant si parfaitement devant les yeux, l'état du Canada au milieu du XVII^e siècle, nous paraît un chef-d'œuvre de narration historique. Tous les détails ont été puisés aux sources les plus sûres, il n'y a pas un trait qui ne soit appuyé sur des témoignages incontestables ; mais le talent avec lequel tout est réuni, ordonné, présenté pour offrir un tableau complet et saisissant, voilà ce dont on ne peut manquer de savoir beaucoup de gré à l'auteur.

Le champ de l'histoire nationale est assurément vaste et présente une quantité innombrable de sujets ; mais quelques faits bien choisis, empruntés aux circonstances les plus émouvantes et les plus caractéristiques, et traités avec cette habileté de détails qui font si bien connaître les lieux, les habitudes du temps, ainsi que les personnages, faciliteraient singulièrement la connaissance de l'histoire du pays, au moins pour ceux qui ne peuvent y donner qu'une attention et une occupation ordinaires.

M. Stevens nous semble pouvoir parfaitement réussir dans ce genre d'histoire dramatique, saisissante et éminemment populaire.

Nous faisons des vœux pour qu'il continue ses études qui donneront le goût de ces événements qui ne peuvent être trop connus et qui attireront un plus grand nombre d'esprits à l'étude des ouvrages plus développés, plus complets et plus étendus tels que l'histoire de M. Gar-

neau, celle de M. l'abbé Ferland et plus tard à celle de M. l'abbé Faillon que nous espérons bien pouvoir lire avant un an d'ici.

M. Senécal qui avait prêté à cette fête littéraire le concours de son beau talent musical, a joué admirablement deux morceaux choisis parmi les œuvres des grands maîtres.

M. Labelle accompagnait sur le piano, avec ce sentiment et cette justesse de touche que tout le monde se plaît à lui reconnaître.

Des discussions intéressantes ont eu lieu au Sénat ; et nous en avons reçu les détails depuis la dernière quinzaine.

La société de St. Vincent de Paul, qui depuis quelques temps avait été mise en cause, accusée et persécutée, a été admirablement défendue par M. Charles Dupin, l'illustre et savant économiste.

M. Charles Dupin, frère du célèbre juriconsulte, statisticien et savant distingué, a passé toute sa vie dans de nombreux travaux à rechercher les moyens les plus efficaces et les plus puissants pour améliorer et élever le sort et la destinée des classes populaires.

Arrivé tout jeune aux plus hautes positions, (il était sorti à 18 ans de l'école polytechnique, le premier sur la liste de promotion) il s'appliqua, en même temps qu'il remplissait les fonctions les plus importantes, à se rendre compte du sort des classes ouvrières et à rechercher les moyens de les faire parvenir à la meilleure condition possible sous le rapport moral, religieux et matériel.

C'est à ce but si noble que sont consacrés une quantité d'ouvrages qu'il fit paraître en différents temps parmi lesquels on remarque ceux dont les noms suivent :

Du Travail dans les manufactures ; de l'avenir et de la Constitution des caisses d'épargne de la classe ouvrière ; Bien-être et Concorde des différentes classes du peuple français ; de l'Enseignement et du Sort des ouvriers ; de l'Abolition de la misère ; des Ecoles publiques.

M. Charles Dupin, par la manière dont il s'est acquitté des fonctions dont il avait été chargé par le gouvernement, avait acquis la plus haute autorité dans les conseils de l'administration. Il était Pair de France en 1848 et membre du Conseil de l'Amirauté, enfin en 1852 il a été nommé sénateur, mais en même temps, par ses recherches statistiques sur l'industrie, sur le commerce, sur l'instruction populaire, sur la marine et les colonies, sur l'assistance publique des classes souffrantes, il a conquis la plus grande réputation de statisticien et d'économiste.

On comprend dès lors quelle est la force et l'autorité de sa parole lorsqu'il défend et qu'il soutient une société telle que la St. Vincent de Paul.

Le malaise des classes ouvrières dans les grands centres de population a préoccupé depuis longtemps les esprits les plus sérieux et les plus éminents.

L'état précaire de ces masses nombreuses et indociles est une menace continuelle pour la société, où cette situation pénible n'a fait qu'accroître chaque année depuis le commencement du siècle.

Il a même fallu un nom nouveau pour caractériser cet état nouveau que nous révèlent les sociétés modernes, c'est le *Pauperisme*.

Les grandes nations ont vu une question redoutable à résoudre dans cet accroissement quotidien de la misère et de la misère irrémédiable, inguérissable et inconsolable au milieu des progrès de la richesse publique et des inventions prodigieuses de l'industrie.

Les gouvernements ont en vain essayé des ressources que peuvent présenter les caisses d'épargne, les écoles gratuites, les bureaux d'assistance publique.

La révolution en 1848 a trouvé, il est vrai, un moyen sauvage quelle n'a pas eu heureusement le temps de réaliser, c'est la destruction de la propriété et la mise en commun de tous les biens. Ce qui serait précisément la ruine de toute ressource et de toute assistance quelqu'elle soit.

Quelle imprudence donc pour un gouvernement, dans un pareil état de choses, que de compromettre l'existence d'une société si bien organisée que la St. Vincent de Paul, société qui a fait ses preuves, qui grandit chaque jour, qui a rendu tant de services dans les circonstances les plus difficiles, enfin qui offre tant d'espérances pour l'avenir.

M. Charles Dupin, catholique dévoué et sincère, était bien placé pour lui prêter l'autorité de sa parole. Il a vu la misère sous toutes les faces depuis tant d'années qu'il a cherché à la combattre : la misère morale et intellectuelle, la misère matérielle qui entraîne tant de vices, et c'est avec bonheur qu'il a salué dans l'organisation et l'expansion de la St. Vincent de Paul, le meilleur et le plus puissant remède qu'on avait encore pu trouver contre tant de maux.

Autrefois, en présence des barbares qui menaçaient d'engloutir le monde civilisé, il y a eu une puissance morale et religieuse qui a sauvé tout ce qui était digne d'être sauvé, et qui a fondé puissamment les sociétés modernes, et comme l'a dit M. Charles Dupin, dans une circonstance antérieure : *la société actuelle qui n'a plus à craindre les barbares du dehors est tout aussi menacée que la société antique, parce qu'elle a à redouter les barbares du dedans.*

Quel aveuglement serait-ce donc pour un gouvernement qui veut vivre que d'anéantir les efforts d'une institution qui met en rapport les différentes classes, qui rapproche le riche du pauvre, qui travaille continuellement à éclairer, à moraliser le pauvre et à l'élever autant que possible au-dessus des nécessités de sa fâcheuse position ; qui essuie les larmes de la souffrance qui console les cœurs ulcérés, qui apprend au riche à être la

providence de ses frères et au pauvre à ne pas envier ou maudire, mais à bénir et à remercier la main libérale et puissante qui s'étend vers lui.

Dans de pareilles institutions est le salut des sociétés modernes, surtout depuis le renversement de ces communautés religieuses qui étaient la providence des pauvres et qui pendant 18 siècles de bienfaits, avaient empêché le monde de connaître ce terrible fléau du *pauperisme*.

Après ces quelques mots, nous aurions voulu pouvoir citer le discours de M. Charles Dupin, nous espérons le donner bientôt dans les colonnes de l'*Echo*, comme un souvenir de ce qui a été dit de plus touchant sur l'importance morale et sociale de la société de St. Vincent de Paul.

Nous avons lu aussi avec admiration plusieurs discours sur la question italienne, celui de M. de Segur d'Aguesseau, de M. de la Rochejacquelein et de NN. SS. les archevêques de Bordeaux, et de Besançon.

Une lettre de Louis Veillot.

Un des plus grands publicistes de l'époque,—le plus grand peut-être,—celui que nous pourrions saluer "le lion de la polémique chrétienne" comme M. de Montalembert appelle St. Jérôme, dans *ses Moines d'Occident*, M. Louis Veillot, a bien voulu nous adresser cette lettre :

Monsieur,

"Je vous remercie d'avoir voulu que je connusse le zèle et le cœur de mes amis du Canada. Je suis bien un peu embarrassé de savoir comment mon livre soutiendra la réputation que vous lui faites, mais c'est son affaire ou la vôtre ; pour moi je me réjouis très franchement et très profondément d'exciter de pareilles sympathies. Elles compensent au-delà les sentiments contraires qui me sont manifestés d'ailleurs. Quand j'ai reçu votre article, je venais de lire dans un journal de Paris qui appartient aux protestants, un compte-rendu bien différent du vôtre. On me reproche d'être brutal, ennuyeux, sot, frénétique et encore plus ignorant que Joseph de Maistre, ce qui est bien vrai. Voilà pour me dégriser de vos louanges un peu trop fraternelles ; mais vos louanges empêchent que je ne sois écrasé sous le poids de ces bonnes raisons protestantes ; et, en somme, je tiens dans un certain équilibre qui me permet de voir, à peu près, en quoi j'ai réussi et en quoi j'ai failli. On ne peut désirer mieux.

Recevez mes actions de grâce, Monsieur, et veuillez me croire

Votre très-sincère et très-reconnaissant serviteur,

LOUIS VEILLOT.

12 février 1862.

Analyse d'une discussion au Cercle Littéraire.

Nous avons parlé, dans le dernier numéro de l'*Echo*, de la séance qui a eu lieu au Cercle Littéraire, dans la quinzaine précédente ; séance à laquelle l'honorable M. Cherrier avait assisté. Nous publions aujourd'hui le compte rendu qui a été donné par M. B. Brousseau des discussions antérieures. M. A. A. Belle présidait la séance.—La plupart des membres actifs du Cercle étant présents : M. B. Brousseau lut d'abord le résumé des discussions qui avaient eu lieu jusqu'à ce jour, sur la question de la codification.

M. le Président, Messieurs,

Le sujet de discussion à l'ordre du jour est peut-être un des plus intéressants qui aient jamais été soumis à notre Cercle. La *Codification des lois* soulève toujours chez un peuple beaucoup de controverse et d'animation, c'est un acte de la plus haute importance sociale et destiné à faire époque dans les annales d'une nation, parceque de cet acte peut dépendre son bien-être ou son mal-aise, sa prospérité ou sa ruine. Aussi dois-je dire que de tous nos débats hebdomadaires peu ont été conduits avec autant d'ardeur, et de talent, et nul, je crois, n'a encore été prolongé pendant trois séances consécutives, et agité chaque fois aussi chaleureusement que celui-ci. A chacune de ces réunions, tous les membres présents ont pris la parole ; les uns parlant avec tout l'enthousiasme qu'est bien propre à inspirer la perspective des immenses avantages d'une pareille réforme, les autres avec cette verve que le zèle et le dévouement seuls inspirent à l'orateur qui croit déjà la patrie en danger. En un mot la question a été traitée consciencieusement, débattue, approfondie, et je dirais même épuisée, si elle n'était inépuisable, ou si pour des discutants avocats et étudiants en droit, une question quelconque pouvait paraître épuisée. Mais puisque j'ai promis de faire un résumé plutôt qu'une appréciation de la discussion actuelle, il faut que je m'en tienne à une simple analyse. N'ayant pas même eu la prévoyance de crayonner une seule note, je vous prie de ne vous point formaliser des quelques erreurs ou omissions que j'aurais pu commettre en réunissant et essayant de coordonner sur cet important débat quelques fragments épars dans ma mémoire. Malgré toute ma bonne volonté, je n'ai certes pas la prétention de vouloir, avec une plume aussi peu exercée que la mienne, rendre toute la force de vos raisonnements : tout ce dont je me flatte, c'est d'être impartial.

C'est à la séance du 15 février que s'ouvrit le premier débat, M. le Président ayant lu la question telle que rédigée par notre zélé comité : "La codification de nos lois est-elle préférable à la refonte périodique de nos statuts ?"

Je dois céder à vos instances par trop flatteuses, et improviser quelques phrases sans suite. Quoiqu'inscrit pour discuter dans l'affirmative, soit négligence de ma part, soit confiance légitime en ma cause, j'avais complètement oublié de me préparer. Je vous avoue que si je n'avais craint qu'on me taxât d'indifférence pour une institution qui a toutes mes sympathies et à laquelle je me fais gloire d'appartenir, j'aurais décliné d'honneur

immérité d'ouvrir la discussion. A dire vrai, vous n'y auriez pas beaucoup perdu, car de tous les avantages qui doivent nécessairement résulter de la codification de nos lois, je n'ai pris qu'un seul en considération : la protection de notre droit Français contre les envahissements des institutions Britanniques. Je prétendais " qu'un code aurait, sur la refonte périodique de nos statuts provinciaux, ce double avantage : de mettre un frein salutaire à la dangereuse passion de nos infatigables législateurs, et de les forcer en quelque sorte à employer les mois des sessions parlementaires à des travaux utiles à la province ; qu'un code, même susceptible de changements assez fréquents exigés par les circonstances, fixerait néanmoins d'une manière permanente et consacrerait les sages principes des vieilles lois Françaises ; et que cette codification de nos lois, en réunissant comme en un faisceau les lumières du droit Français déjà prêtes à s'éteindre pour nous, était incontestablement le plus efficace moyen de conserver intact ce précieux héritage de nos pères. Que séparés depuis un siècle de la Mère-Patrie nos lois et nos mœurs étaient désormais le seul bien qui nous rattachât à elle ; que nous devions en conséquence y tenir autant qu'à notre sol, autant même qu'à notre existence comme peuple et qu'à notre glorieux nom de Canadiens-Français ; et que s'il se présentait des obstacles à surmonter pour transmettre ce dépôt sacré à nos descendants, nous avions l'histoire de nos aïeux pour nous apprendre à les vaincre."

Mais j'aurais compté sans la réplique de Mr. Belle qui parla de manière à me convaincre que ma cause, si bonne qu'elle fût, pouvait néanmoins être combattue par d'assez sérieuses objections. Autant je m'en étais montré faible avocat, autant ce Mr. s'en montra ardent détracteur. " La codification de nos lois, loin de préserver notre Droit Français n'est, à ses yeux, qu'un moyen plus prompt de le faire disparaître tout-à-fait, parcequ'il ne voit pas dans le choix des commissaires chargés de ce travail une garantie satisfaisante, et que le droit, qui leur est dévolu par le Statut, de suggerer des amendements aux lois actuelles, équivalant au pouvoir d'en faire de nouvelles et d'en introduire d'étrangères, doit nous donner beaucoup à craindre qu'ils ne les altèrent davantage, et ne les défigurent plus encore que ne l'ont fait jusqu'à présent nos législateurs eux-mêmes : et qu'ainsi cette réforme qui aura coûté si cher à la Province lui pourrait être plus funeste qu'avantageuse.— Que, du reste, un code ne serait que compliquer nos lois actuellement en force qu'il est assez facile de consulter et de suivre dans nos Statuts Refondus, où elles se trouvent réunies et condensées aussi méthodiquement et aussi succinctement qu'elles pourraient l'être dans un code quelconque. Que tout bien considéré, pour sa part il préfère décidément le système actuel de refondre les Statuts Provinciaux tous les quatre ans, rû qu'il offre l'avantage de réunir périodiquement en un seul volume toutes les dispositions nouvelles que la législature sera obligée d'adopter tous les ans ; qu'un code au contraire une fois complété et mis en force ne pourra jamais être altéré à moins de graves inconvénients, et qu'à la fin de chaque session parlementaire nous aurons un nouveau volume d'amendements à parcourir, de sorte que tôt ou tard nous serons forcés de recourir encore à la refonte des lois comme elle se fait actuellement."

Heureusement pour l'affirmative, Mr. Girouard se leva pour répondre à Mr. Belle, et sut prouver, par son

discours persuasif, qu'il ne fallait pas une longue pratique au barreau pour sentir les vices de notre système législatif. Après avoir dessiné rapidement un tableau assez piquant des bibliothèques de nos Jurisconsultes " où se pressent sur des rayons poudreux des files de vieux bouquins dont les savants auteurs se contredisent en tout, et traitent toutes les questions excepté celle sur laquelle on les consulte ;" après avoir appuyé fortement sur " les difficultés et les entraves insurmontables que nous rencontrons à chaque pas dans ce labyrinthe de Jurisprudence," Mr. Girouard s'attacha à réfuter les arguments de Mr. Belle, en prouvant " que la refonte périodique des lois Statutaires, bien que très dispendieuse, n'était pas cependant tout-à-fait aussi estimable que l'avait représenté ce dernier ; qu'il ne fallait pas croire qu'un volume des Statuts refondus renfermât toutes les lois Statutaires en force ; qu'au contraire chaque page porte un renvoi ou son amendement à un Statut antérieur qu'il faut absolument consulter aussi ; que du reste la plupart de ces lois sont formulées d'une manière tellement obscure et ambiguë qu'elles deviennent quelquefois incompréhensibles même à ceux qui les ont rédigées : de là une foule de procès ruineux et de jugements contradictoires." Puis il sut faire valoir aussi habilement l'importance et l'utilité d'un code " qui simplifierait les lois, les mettrait à la portée de presque tous les citoyens, diminuerait le nombre des procès (au détriment bien-entendu de Mrs. les Avocats !), déciderait une foule de questions litigieuses, établirait enfin sur chaque point de droit des principes sûrs et permanents. Que les lois commerciales surtout si confuses et si embarrassées par le mélange du droit Anglais et du droit Français subiraient dans un code une amélioration inappréciable ; que le code multiplierait les transactions en les facilitant, ferait fleurir le commerce et enrichirait la Province. Que les pouvoirs dont on a investis les commissaires chargés de la rédaction de notre code ne sont pas, tant s'en faut, de nature à nous faire partager la crainte de Mr. Belle ; qu'il suffit de lire le Statut Spécial passé à cet effet pour rester convaincu qu'on ne pourrait adopter de plus sages mesures en cette circonstance." A l'appui des paroles de Mr. Girouard, qui regrettaient de n'avoir pas alors le Statut sous la main, je me permettrai d'en citer quelques clauses auxquelles il a fait allusion : Cap II des Statuts Refondus du B.-C., " Acte concernant la codification des lois du Bas-Canada qui se rapportent aux matières civiles et à la procédure."

Sec. 4. Les dits commissaires réduiront en un code qui sera appelé le *code civil du Bas-Canada*, les dispositions des lois du Bas-Canada qui se rapporteraient aux matières civiles et qui sont d'un caractère général et permanent, soit qu'elles se rattachent aux affaires de commerce, ou à des affaires de toute autre nature ; mais ils ne comprendront, dans le dit code, aucune des lois concernant la tenure Seigneuriale ou féodale.

Sec: 5. Les dits commissaires réduiront en un autre code, qui sera appelé le *code de Procédure Civile du Bas-Canada*, les dispositions des lois du Bas-Canada qui se rapportent à la Procédure en matières et causes civiles, et qui sont d'un caractère général et permanent.

Sec. 6. En rédigeant les dits codes, les dits commissaires n'y incorporeront que les dispositions qu'ils tiendront pour être alors réellement en force, et citeront les autorités sur lesquelles ils s'appuient pour juger qu'ils le sont ainsi ; ils pourront suggérer les amendements

qu'ils croiront désirables, mais mentionneront les dits amendements séparément et distinctement, accompagnés des raisons sur lesquelles ils sont fondés.

Sec. 7. Les dits codes seront rédigés sur le même plan général, et contiendront, autant que cela pourra se faire convenablement, la même somme de détails sur chaque sujet, que les codes Français connus sous le nom de *code civil*, *code de commerce* et *code de procédure civile*.

Mr. Girouard termina en disant que quand même nous n'aurions pour garanties que les talents et le patriotisme bien connus des Mrs. qui s'occupent actuellement de la codification de nos lois, cela seul serait déjà un présage assuré de l'excellence de ce travail, et de l'importance de ses résultats.

MM. Royal et Desjardins parlèrent aussi, mais dans le même sens que Mr. Belle ajoutant "qu'un code ne pourrait se maintenir ici dans les circonstances actuelles; que notre Pays est encore trop jeune, et suit une marche trop progressive pour que l'on puisse à présent donner aux lois une forme permanente. Qu'avec un code, surgirait une foule de commentateurs dont les gloses plus ou moins obscures ne manqueraient pas de différer les unes des autres dans l'interprétation des passages les plus importants du code; qu'ainsi le code, au lieu de diminuer le nombre *désolant* des procès, ne ferait peut-être que les multiplier; que nous ne tarderions pas à voir des troupes de plaideurs affamés encombrer les avenues du Palais, et jusqu'aux plus humbles études de nos Avocats.

Tout en demandant excuse à ces Mrs. je ne puis néanmoins regretter d'avoir oublié leurs autres objections, qui se recommandent surtout par le désintéressement qui semble les avoir inspirées! Ma promesse d'impartialité m'obligerait, si je m'en rappelais, d'en rendre compte, même au péril de ma cause; en sorte que n'ayant pu la défendre par mon talent, je me trouverai toujours à l'avoir servie par mon défaut de mémoire.

A la séance du 22, la même question souleva de nouveau une discussion assez vive. Mr. Lacoste, qui, m'avait été donné pour adversaire et légitime contradicteur, reprit la défense de la négative avec un zèle vraiment digne d'une cause meilleure. Après s'être excusé de ce qu'il n'était lui non plus préparé (car il est d'usage, quand on est bien appris, d'en agir ainsi!), mon savant ami, tout en se montrant moins admirateur du système actuel que Mr. Belle, se prononça fortement contre la codification qu'il croit "radicalement incompatible avec la Constitution du Canada, ainsi qu'avec les éléments disparates de sa Population. Il avoue bien qu'en France, le code Napoléon a eu des effets admirables, et que depuis qu'il existe, il y a fonctionné d'une manière très satisfaisante, et n'a subi même que de légères altérations; mais il en attribue le succès à la constitution de l'empire Français qui diffère beaucoup de la nôtre. Qu'en France ce qui a sauvé le code, c'est l'article de la constitution qui donne l'initiative de toutes les lois au Gouvernement exclusivement. Mais que dans un pays où comme en Canada le peuple a l'initiative des lois, et où en outre il existe tant de divergence dans les origines, les mœurs et les opinions religieuses, il ne croit guère qu'on puisse établir un code fixe et permanent."

Le Révérend Mr. Desmazures qui était présent, a daigné aussi prendre une part active à la discussion et se prononça pour l'affirmative en répliquant au discours de

Mr. Lacoste. "La distinction que ce dernier a faite entre la constitution de la France et celle du Canada, en ce qui regarde l'initiative des lois, ne lui paraît que nominale, vu que depuis l'établissement du régime représentatif en France c'est-à-dire depuis 1815 jusqu'à présent le ministère n'a jamais pu se soutenir, sans proposer les lois d'accord avec la majorité des chambres en sorte que de fait, en France, les représentants du peuple ont tout aussi bien l'initiative de lois que ceux du Canada." Je croirais faiblir aux devoirs de l'amitié et de la reconnaissance si je ne renouvelais ce soir, au nom de tous les membres du "Cercle Littéraire, les remerciements sincères que nous devons à ce digne prêtre, qui partage nos travaux, et se fait notre ami pour guider, par ses sages avis, notre jeunesse sans expérience.

Je suis heureux de pouvoir aussi offrir les mêmes remerciements, et avec la même sincérité, à Mr. Cherrier qui a manifesté un si bienveillant intérêt pour notre Institution en assistant à plusieurs de nos séances publiques, et en nous honorant ce soir encore de sa présence.

Je ne saurais non plus terminer mon humble travail, Messieurs, sans exprimer ma conviction que vos votes judicieux et impartiaux résoudront la question dans le sens qui fera le plus honneur à l'Institution et à ses membres.

Après le compte-rendu, plusieurs des Messieurs prirent la parole sur le même sujet. M. F. X. A. Trudel et M. Chapleau parlèrent à l'appui de la codification; et enfin, la discussion fut close par un discours remarquable de l'Honorable M. Cherrier qui, avec la plus grande force et une érudition abondante, fit valoir bien d'autres arguments, que l'on pourrait invoquer sur les avantages d'une codification; après quoi la question fut résolue dans le sens affirmatif. Cette discussion restera dans le souvenir du Cercle comme une des plus animées et des mieux conduites, grâce au talent et à l'habile direction du digne président, M. A. A. Belle, dont nous publierons le discours dans le numéro prochain.

CHRONIQUE MUSICALE.

Il faut d'abord vous dire, chers lecteurs, que j'ai eu le malheur de promettre une chronique pour l'*Echo*; malheur pour moi qui suis obligé de tenir ma promesse, mais aussi malheur pour vous qui serez obligés de me lire, ou de vous passer de chronique musicale. Cependant n'oublions pas que nous sommes en Carême qu'il faut joindre les mortifications de l'esprit à celles de la chair. Mais c'est assez de préambule, et parlons de notre chronique.

On s'est dit souvent que les écrivains ne trouvaient pas parmi nous beaucoup d'encouragement, et que l'on ne s'empressait guère d'acheter leurs ouvrages,—ce qui est assez vrai. Les artistes et les compositeurs de musique seraient-ils plus favorisés? Je ne le crois pas; même indifférence dans un cas que dans l'autre, tant les arts se tiennent entre eux, et sont sujets à un sort commun.

On paraît s'occuper beaucoup en ce moment d'imprimer à la littérature, un mouvement de progrès et d'extension. Eh ! bien, soyons persuadés que si l'on y réussit tous les beaux arts participeront à ce développement. En effet, que faut-il à un écrivain, à un peintre, ou à un musicien pour lui faire produire des chefs-d'œuvres ; il ne lui faut que d'être apprécié, car cette appréciation stimule son ambition, le dédommage de son travail. Qui ne sait en effet que le désir de briller et de se faire un nom, a été de tout temps le premier mobile des artistes en tout genre. Mais pour briller il faut être compris, et si l'on est compris, on sera facilement récompensé, même d'une manière pécuniaire. Pourrait-on dire que parmi nous, les beaux arts sont toujours appréciés à leur juste valeur ; je ne le crois pas. Je ne citerai qu'un fait pour le démontrer.

Chaque fois qu'un écrivain ou un artiste veut produire ses talents devant le public, à moins que ce ne soit "gratis pro Deo," il lui faut toujours, pour être certain du succès, appeler à son secours la charité ; ce qui n'est pas un mal, mais fort peu profitable pour l'artiste. (Ici l'on pourrait bien se demander qui du public ou de l'artiste fait la charité.) Un ou plusieurs artistes annoncent ils un concert à leur bénéfice, s'ils veulent rencontrer leurs dépenses il leur faudra déployer plus d'activité pour le placement des billets, que pour la composition du programme. Au contraire si c'est un concert annoncé pour un but charitable, l'auditoire sera nombreux. D'où l'on pourrait conclure, sans beaucoup de malice que c'est moins par l'amour de l'art, que par charité que l'on se rend aux concerts ; ce qui n'est pas à dire le vrai, très flatteur pour les artistes. Quelle peut donc être la cause d'un tel état de choses. Je pense que c'est le manque d'une aristocratie instruite et éclairée. Non-seulement cette aristocratie patroniserait les artistes, mais elle serait imitée par tous ceux à qui leur fortune permettrait de le faire.

On sait qu'à Paris et à Londres, un bon nombre des personnes qui fréquentent l'Opéra italien n'y vont pas tant par goût que par ce que c'est le bon ton. Ici malheureusement nous n'avons que peu de personnes qui puissent ou qui veuillent donner cet exemple, et les beaux arts devront nécessairement languir longtemps encore de ce manque de protection et de patronage, qui se fait malheureusement moins sentir dans la classe anglaise que parmi nous. Les artistes exécutants dont j'ai parlé plus haut, sont encore beaucoup mieux partagés que les compositeurs, car ces derniers ne peuvent appeler à leur aide la charité. S'ils veulent publier un morceau, il leur faudra payer l'éditeur de bel et bon argent comptant puis l'on verra, quelques jours après parmi les "faits divers" des journaux, l'annonce de sa mise en vente chez les marchands de musique. De ce côté tout va bien, car les rédacteurs, n'étant guère plus favorisés du public,

que les musiciens comprennent mieux que personne la position de l'auteur. Mais les acheteurs où sont-ils ? personne ne le sait, pas même les marchands de musique. Si cependant cette composition est un quadrille, une valse ou une polka il pourra s'en vendre quelques exemplaires, mais si c'est un morceau sérieux il est fort à craindre qu'il dorme longtemps dans quelque coin obscur de magasin. On dira peut-être que ces morceaux ne sont pas assez beaux pour mériter l'attention de l'acheteur. Je répondrai à cela que tous les jours ils se vend un grand nombre de morceaux de Beyer, de Bellak et de Grobe dont la valeur au point de vue artistique, est bien peu de chose, pour ne pas dire rien du tout. Et je dois ajouter que cette mauvaise musique est le plus grand obstacle, parmi nous à la formation du bon goût musical. Car en musique, comme en littérature, le goût ne se forme que par la connaissance de bons auteurs, et non par celle de ceux qui, pour faire plus d'argent, se mettent au niveau de tous, par des compositions triviales et vulgaires. Mais vous me direz peut-être, s'est-il publié ici de belle et bonne musique ? Oui il s'en est publié assez pour la bourse du compositeur, et pour l'encouragement qu'il a reçu. Je dois ici cependant faire une différence entre Québec et Montréal, et puisque je suis en voie de franchise je dois dire que cette différence est à l'avantage de Québec, et si nous n'y prenons garde, cette dernière ville prendra le pas sur nous. Bien que ses transactions commerciales soient moindre que les nôtres, ses productions intellectuelles, et artistiques la dédommagent amplement auprès des hommes éclairés.

Mais quels sont donc ces morceaux dont vous voulez me parler ? Je n'en citerai que trois pour aujourd'hui. Ces trois morceaux, composés par M. Ernest Gagnon de Québec sont "Stadaconé"—danse sauvage,—"Souvenir de Venise" et "l'Incantation de la Jongleuse." Le premier de ces morceaux (Stadaconé) est plein d'imagination et d'originalité, fortement caractérisé et très propre à donner une idée de la musique des Sauvages. Il me suffit de dire que ce morceau ayant été arrangé pour une bande de Régiment de Québec, les sauvages de Lorette le trouverent fort de leur goût et furent enchantés d'entendre exécuter par des soldats anglais un morceau qui leur rappelait si bien leur musique. Cette composition n'est pas très difficile, et peut être jouée par beaucoup de personnes ; elle plaît beaucoup ; quoique chantante et très originale elle pourrait ce me semble attirer des applaudissements à ceux qui la feraient connaître dans nos salons.

Le "Souvenir de Venise" est aussi une composition bien soignée, très chantante et renfermant de belles variations ; plusieurs passages de ce morceau sont pleins d'ampleurs, les phrases s'enchaînant parfaitement les unes aux autres, produisant un ensemble du meilleur effet. Ce morceau tout aussi bien que le premier peut

figurer très avantageusement dans le repertoire de nos jeunes pianistes et de nos amateurs.

Le troisième, "l'Incantation de la Jongleuse," qui a paru tout récemment est un duo pour piano et violon, ce morceau est aussi rempli de jolies mélodies, qui ressortent d'autant mieux que le violon vient souvent au secours du piano ; Quelques roulades ménagées avec beaucoup d'a-propos et dialogues entre le violon et le piano en font un morceau charmant.

Je ne parlerai pas ici du "Quadrille Canadien" par le même auteur, ni du "Carnaval de Québec" qui ne sont pas moins bien dans leur genre que les morceaux mentionnés plus haut. Toutes ces compositions ainsi que le chant des "Voltigeurs Canadiens" sont en vente chez MM. Laurent et Laforce. Si le public a montré jusqu'ici de l'indifférence pour les morceaux publiés dans ce pays, les artistes n'en ont pas montré moins à les faire connaître ; en ceci ils sont encore beaucoup plus blâmables que le public, car ils agissent contre leurs intérêts ; chacun d'eux pouvant être un jour ou l'autre, auteur de quelques morceaux pour lesquels il serait bien aise d'avoir la protection de ses confrères.

Nos jeunes pianistes sont généralement trop enclins à ne considérer que la musique à grandes difficultés et les grands noms, ne se doutant guère qu'un artiste se révèle le moins par les tours de force que par la manière d'exécuter un morceau. En cela ils se laissent un peu trop entraîner par le mauvais exemple général, qui fait presque toujours choisir à chacun des morceaux au-dessus de sa capacité, et prévient par là toute bonne exécution. C'est là un défaut dont plusieurs professeurs ne sont pas exempts et, en cela, comme en beaucoup d'autres choses ils se mettent en contradiction avec les préceptes des méthodes qu'ils font suivre. Quelques personnes trouveront peut-être que j'ai été un peu sévère dans le cours de cette chronique, mais le public a ses devoirs comme les artistes ont les leurs. Si le journaliste veut être utile à ses lecteurs il doit leur signaler les errements de tout genre, s'il y en a.

Comme l'Echo s'occupe particulièrement de l'avancement du progrès des beaux-arts, il m'a semblé qu'il n'était que juste de signaler au public les compositions qui méritent son attention tout aussi bien que ses devoirs envers les artistes.

BEAURIVAL.

VERDI. (1)

De tous les auteurs dramatiques contemporains, il en est un qui, au point de vue de l'art, présente une indi-

(1) Nous croyons devoir dire, afin que l'on ne nous accuse pas de plagiat, que nous sommes l'auteur d'un article sur Verdi, publié dans le *Courrier du Canada*, il y a quelque trois ans, et dans lequel nous disions plusieurs choses que l'on retrouvera ici.

vidualité si prononcée, et dont les œuvres sont déjà si répandues et si populaires, que nous ne croyons pas qu'il soit sans actualité, pour ceux des lecteurs de l'Echo qui s'occupent de musique, de faire une courte esquisse des traits principaux qui caractérisent ce compositeur.

Verdi (c'est de lui que nous voulons parler) appartient à la grande école italienne. Sa patrie est celle des Palestrina, des Allegri, des Monteverde, des Pergolèse, des Piccini, des Cimarosa, des Cherubini, des Rossini. De même que tous les compositeurs contemporains, il est, dans une certaine mesure, le disciple de Rossini.

En effet, ce dernier est le créateur du drame musical moderne tout entier ; avec lui, l'école italienne est devenue, en quelque sorte, l'école universelle, et Verdi se trouve, comme tous les autres, en possession des éléments nouveaux que Rossini a puisés dans son propre génie. Mais pour se trouver en possession de ces éléments nouveaux, il n'est pas pour cela son imitateur servile : le caractère essentiel de sa musique est l'indépendance, la fougue, et parfois une grandeur sauvage qui électrise et transporte les auditeurs les plus indifférents, et qui lui est particulière. Aussi, a-t-il fait faire un pas de plus, mais, disons-le, un pas téméraire et fatal à l'art musico-dramatique dont il résume la dernière phase connue..... un moderne dirait : le dernier progrès.

Les mélodies de Verdi, généralement un peu écourtées, sont toutes d'un rythme accentué qui les rend faciles à retenir ; ses accompagnements, extrêmement soignés, recèlent des effets d'ophtalmides, et de combinaisons d'instruments qui offrent certaines analogies avec l'orchestration de Meyerbeer, et son harmonie, plus savante que ne l'est généralement celle des compositeurs italiens, est correcte et souvent très-originale. Ajoutons que certaines progressions et marches harmoniques pleines d'une délirante passion, et qui ont fait battre des mains à plus d'un de nos lecteurs, (on n'écrit jamais sans se supposer des lecteurs) sont autant de moyens d'expression qui n'appartiennent qu'à lui seul.

Mais ce qui frappe surtout dans les partitions de Verdi, ce sont ces premiers rôles toujours écrits sur les notes les plus élevées des régîtres de la voix, ces chœurs à l'unisson, et ces grands effets de cuivres, qui provoquent les *bravos* et jettent un auditoire dans le délire... surtout si cet auditoire est italien.

Les Français, toujours délicats et méthodiques, ne se livrent pas sans réserve à leur enthousiasme pour l'auteur en vogue ; ils préféreraient une musique moins constamment émouvante, plus sage, plus modérée ; ils applaudissent, mais ils constatent un commencement de décadence, mais ils prévoient que, dans quelques années, on ne saura plus chanter les partitions de Rossini et de Donizetti. (1)

L'illustre cygne de Pesaro (Rossini) que nous eûmes l'avantage de connaître à Paris, nous disait, en parlant de la musique du jour : Ce n'est plus du chant que l'on fait, ce sont des cris, des efforts de poumons." Le

(1) Les dilettantes de Montréal et de Québec qui ont entendu Madame Fabbri l'été dernier, ont pu remarquer, comme nous, que certains morceaux de Dozetti, qui faisaient partie de son repertoire, étaient chantés par elle d'une manière tout-à-fait méconnaissable, tant tout ce qui lui passait par le gosier prenait la tournure abrupte et turbulente de la musique *alla Verdi*.

Maestro ne nomma personne, mais nous sommes certain qu'il songeait à Verdi.

Nous ne savons trop quel chanteur a dit en parodiant Démonsthènes : " Pour bien chanter, il faut 1^o de la voix, 2^o de la voix, et 3^o de la voix ;" le mot est barbare, mais il ne doit pas étonner aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, personne ne peut nier que les partitions du *Trovatore*, (1) d'*Ernani*, et *Nabuccodonosor*, etc., ne contiennent des morceaux de premier ordre et d'une beauté hors ligne. Personne ne peut nier, non plus l'habileté avec laquelle l'auteur d'*I Lombardi*, de *Juana d'Arco*, de *La Traviata*, d'*Attila* et de *McBeth*, sait conduire les ensembles, disposer des contrastes qui tiennent toujours l'esprit en éveil, et préparer ses "explosions finales," toujours si colorées, si pleines de nerf et de rigueur.

::

Nous venons de parler d'une manière bien superficielle des qualités et des défauts qui, selon nous, caractérisent l'artiste qui fait le sujet de cette petite étude ; ajoutons que Verdi, comme beaucoup de littérateurs, de peintres et d'artistes en général, a quelquefois perdu de vue la mission de l'art, et n'a pas toujours écrit sa musique sur des librettos parfaitement moraux. Les temps ont bien changé depuis l'époque où les grands maîtres de l'Italie écrivaient leurs chefs-d'œuvre pour les chœurs de St. Marc de Venise ou pour ceux de la chapelle du Vatican ; où un Frescobaldi réunissait au pied de son orgue, dans l'église de St. Pierre de Rome, un auditoire de trente mille personnes !... Aujourd'hui, tout est pour le théâtre, et le musicien consacre son génie et ses veilles à la composition de ballets destinés à faire gambader les danseuses " plus que nues" de l'opéra, et il n'aspire à rien de mieux qu'à donner la main au poète, pour chanter la fidélité dans les amours illicites, la noblesse de la vengeance et l'héroïsme du suicide ! Il faut bien être de son siècle !...

..... Grâce à sa fraîcheur et à son rythme entraînant, la musique de Verdi est devenue extrêmement populaire. A Paris, on l'entend jouer sous les fenêtres par les joueurs d'orgues de Barbarie, (les trouvères et les troubadours du XIX^e siècle) on l'entend sur les instruments des musique militaire, on l'entend dans l'enceinte de la Salle Herz, ce réceptacle des virtuoses d'élite du monde entier. En Italie, tout le monde chante la musique de Verdi, et une personne avec qui nous voyageons, en Lombardie, nous assurait qu'un certain motif de *I duo Foscari* était presque aussi connu et aussi populaire que les vieilles chansons du pays.

Au reste, cette musique s'harmonise si parfaitement avec la nature vive et passionnée des Italiens, que des gens qui n'ont aucune éducation musicale la chantent extrêmement bien. Nous nous rappelons avoir entendu un postillon de diligence, sur la route de Milan à Turin,

qui chantait d'une manière tout-à-fait artistique la *Canzone de Rigoletto* :

La donna e mobile
Qual piuma al vento.....

On sait qu'avant la dernière guerre de Lombardie, les révolutionnaires de Milan criaient et acclamaient le nom de Verdi dans les réunions publiques : les lettres qui composent ce nom formant les initiales des mots de toute une phrase dans le goût des amis de l'unification à tout prix : "*Vittore-Emmanuele Re d'Italia.*" (V—E—R—D—I.) Aujourd'hui, le Maestro est membre du parlement de Turin, et—ce qui est loin de constituer une recommandation en sa faveur,—il signait, l'an dernier, une requête à Victor-Emmanuel pour le rappel de Mazzini.

Hélas ! pourquoi la révolution et la guerre sont-elles allées porter le deuil, la discorde et la désolation dans cette belle et poétique contrée, où l'azur du ciel est si pur, où la brise est si douce et si parfumée, et où, comme le dit Métastase, la langue elle-même est une musique : *musica stessa !*

FRÉDÉRIC SAILLY.

ETUDE LITTÉRAIRE.

IV.

Après l'effroyable bouleversement de 93, quoiqu'un soldat d'un merveilleux génie eut rétabli l'ordre en France, par la puissance des bayonnettes, et inauguré le XIX^e siècle en dictant des lois à presque toute l'Europe, la littérature chrétienne était loin encore cependant d'avoir reconquis cette place que semblait lui avoir assignée le siècle de Louis XIV.

Nous avons dit, dans l'étude précédente, que chez les littérateurs de l'Empire, le style, comme les idées, demeura païen et sensualiste. A part quelques rares exceptions, ce qui leur manquait, c'était le sentiment et surtout l'esprit religieux. La révolution de 93 avait fermé ces deux sources que le pouvoir ombrageux de Napoléon ne tenait pas à rouvrir. Il était réservé à un homme alors dans l'exil, et qui depuis plusieurs années formait son génie à l'apprentissage d'une effroyable misère, d'opérer,—à lui seul,—une révolution littéraire, et d'imprimer à l'époque le mouvement religieux et catholique qui ne s'est pas ralenti depuis.

Cet homme fut le vicomte François Auguste de Châteaubriand.

Né à St. Malo, en 1769, sa famille le destinait, après de brillantes études, à l'état ecclésiastique ; mais les événements qui se préparaient en décidèrent autrement.

A l'âge de vingt-ans, en 1789, nous le voyons arriver à Paris où le roi le nomma sous-lieutenant au régiment de Madame. Le jeune officier, doué d'un esprit aventureux et naturellement porté à une mélancolie profonde n'ayant d'autre chose à faire qu'à suivre le roi dans ses carrosses ou dans les chasses royales, s'ennuya bientôt de cette existence désœuvrée. Il fallait autre chose pour occuper cette puissante organisation.

(1) On a traduit *Il Trovatore*, par *Le trouvère* ; il eût mieux valu dire, *Le Troubadour*. L'historien Anquetil dit : " Le traué e du nord et le troubadour du sud. . . ." Or, par le sud, il entendait la Provence et le lieu où se passe le drame du *Trovatore* est tout voisin de ce pays. Scudo, mentionne en parlant de la musique du XIII^e siècle, ces poètes et musiciens populaires " qu'on nommait, dit-il *trouvères* en France, *minnesinger* en Allemagne et *trobadors* en Provence, d'où nous vient le mot de *trovatori* (au singulier : *trovatore*.)"

Un instant il crut donner un aliment à l'activité fiévreuse qui le dévorait en se mêlant au mouvement littéraire d'alors, et l'*Almanach des Muses* publia même quelques poésies médiocres du futur auteur du *Génie du Christianisme*. Mais l'esprit fade et alambiqué des écrivains de cette époque ne tarda pas à l'ennuyer autant que l'honneur de caracoler aux portières royales.

Le torrent révolutionnaire grandissait d'ailleurs. Châteaubriand qui prévoyait la guerre civile et se sentait trop jeune pour se mêler aux événements politiques de son pays, demanda et obtint, au commencement de 1791, l'autorisation d'aller faire un voyage en Amérique où il se proposait de découvrir le passage des Indes par le nord-ouest de ce continent.

Son séjour dans le Nouveau-Monde lui révéla son talent. En face de cette nature splendide et grandiose qu'il avait rêvée, de ces grands lacs, de ces fleuves géants roulant leur flots à travers de sombres forêts ou des plaines immenses, Châteaubriand sentit naître en lui une foule de sensations inconnues. Dès ce jour il était devenu poète et grand poète.

À son retour d'Amérique la révolution avait éclaté, balayant la noblesse du sol français. Le poète courut s'enrôler, comme simple soldat, dans l'armée du prince de Condé, et fit la campagne de 1792. Blessé dangereusement à Thionville, et de plus attaqué de la petite vérole, Châteaubriand serait mort dans un fossé—sur le bord de la grande route,—sans le secours d'une pauvre femme de pécheur qui eut pitié de lui, et le recueillit dans son humble demeure.

À peine rétabli, il passe en Angleterre, où il erra plusieurs années, seul, sans ressources, sans conseils, en proie à la misère et à ses tristes réflexions.

À Londres, pour ne pas mourir de faim, il se vit contraint de donner des leçons de français pendant le jour, et de consacrer, à la traduction d'ouvrages anglais, les nuits qu'il ne passait pas à écrire son *Essai sur les Révolutions*, qui parut en 1796.

Dans ce livre écrit sous la double pression de la misère et de la maladie,—car une fièvre lente le minait sourdement,—l'auteur démentait ce qu'il deviendrait un jour, et cependant il était bien proche d'une éclatante conversion.

Écoutons avec quelle admirable simplicité de paroles et de cœur il l'a racontée lui-même plus tard dans le *Génie du Christianisme* :

“ Ma mère, dit-il, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans les cachots, expira sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée ; le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume. Elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Quand la lettre de ma sœur me parvint au-delà des mers, elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux

voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé ; je suis devenu chrétien ; je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru.”

Rentré en France peu de temps après, par suite de l'amnistie que Napoléon accorda aux émigrés en 1800, Châteaubriand fit paraître *Atala*, puis *René* et enfin le *Génie du Christianisme* qui eurent un incomparable succès, malgré le déchainement furieux de l'école païenne de l'époque, presque entièrement composée de libres-penseurs.

Cette réprobation littéraire n'a rien qui puisse étonner. Châteaubriand, s'était proclamé franchement chrétien devant un siècle franchement incrédule, et cette profession de foi si éloquente et si courageuse devait naturellement amener contre lui toutes ces médiocrités qui se mêlent de vouloir guider les masses et qui ne savent ni croire en Dieu ni pardonner au génie. L'immense succès du *Génie du Christianisme* ne doit pas nous étonner davantage, car, comme l'a fort bien fait observer un éminent écrivain, “ c'est à cette foi née des larmes que Châteaubriand dut de se faire écouter de son siècle qui avait soif de croyances, mais auquel il fallait parler le langage du cœur plus que celui de la raison.” Dans ce impérissable monument que Châteaubriand élevait à la glorification du christianisme, “ il ne cherche pas en effet à prouver la vérité de la religion chrétienne ; il se contente d'en faire voir la beauté, de montrer que de toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres ; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël ; qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte ; qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste.”

Après le *Génie du Christianisme*, Châteaubriand publia successivement l'*Itinéraire*, épopée de la Judée, le *Dernier des Abencerages* et les *Martyrs*, épopée splendide de la Grèce et de Rome païennes dans laquelle l'auteur, tout en donnant carrière à sa brillante imagination, demeure cependant toujours dans le vrai dans ses admirables peintures, parcequ'il a parcouru et étudié les lieux qu'il décrit.

Il serait à souhaiter pour la gloire de l'auteur, écrit un publiciste contemporain que nous avons toute raison de croire très impartial, il serait à souhaiter que Châteaubriand s'en fut tenu aux œuvres que nous venons de montrer, dans ce cadre malheureusement beaucoup trop étroit. À part quelques détails où l'on retrouve

une sensibilité vraie, les *Natches* qui vinrent ensuite sont une œuvre assez faible; le plan surtout en est vicieux, et l'on n'y trouve pas cette unité qui marque un esprit ferme et sûr. Quant aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, ils restent bien audessous de l'idée qu'on s'en était faite avant leur publication: l'auteur n'y conserve que ses défauts, et l'homme ne gagne pas toujours à s'y faire connaître.

Un autre écrivain, très juste dans ses critiques, et qui a introduit dans ce genre une manière distincte, élevée et profondément originale apprécie ainsi Châmbriand :

"M. de Châteaubriand est venu, remontant à la phrase sévère, à la forme cadencée du pur Louis XIV, et y versant les richesses d'un monde nouveau, les études du monde antique. Il y a du Sophocle et du Bossuet dans son innovation, et en même temps que le génie vierge du Méchacébé. Chactas a lu Job et a visité le grand roi. On a comparé heureusement ce style aux blanches colonnes de Palmyre: ce sont, en effet, des fûts de style grec, mais avec les lianes des grands déserts pour chapiteaux. Et puis, comme dans Louis XIV, un fond de droit sens, mêlé même au faste de la mesure et de la proportion dans la grandeur. En osant la métaphore, comme jamais on ne l'avait fait en français avant lui, M. de Châteaubriand ne s'y livre pas avec profusion, avec étourdissement; il est sobre dans son audace; sa parole, une fois l'image lancée, vient se retremper droit à la pensée principale, et il ne s'amuse pas aux eisclures ni aux moindres ornements.

"Le fond de son dessin est d'ordinaire vaste et distinct: les bois, la mer retentissante, la simplicité lumineuse des horizons; et c'est par là qu'on le retrouve surtout homérique et sophocléen. M. de Châteaubriand apparaît donc littérairement comme un de ces écrivains qui maintiennent une langue en osant la remuer et la rejeunir. Toute l'école moderne émane plus ou moins directement de lui.

"Cette langue du moyen âge, qui se trouve condensée, refrappée avec un art et une autorité dont on ne peut se faire une idée, laisse çà et là des traces énergiques dans tout le courant du récit de M. de Châteaubriand. L'effet est souvent heureux, de ces mots gaulois rajeunis, mêlés à de fraîches importations latines, et encadrés dans des lignes d'une pureté grecque, au tour grandiose, mais correct et défini. Le vocabulaire de M. de Châteaubriand comprend toute la langue française imaginable, et ne la dépasse guère que parfois en deux ou trois mots que je voudrais retrancher. Cet art d'écrire qui ne dédaigne rien, avide de toute fleur et de toute couleur assortie, remonte jusqu'au fini de Ducange pour glaner un épi d'or oublié, ou ajouter un antique bluet à sa couronne."

Comme complément naturel de ce travail, nous avons cru devoir choisir, dans le musée de ce grand peintre, deux tableaux: la mort du chrétien, et un voyage dans un désert de l'Amérique. Nous les livrons à toute l'admiration de nos lecteurs:

MORT DU CHRÉTIEN.

"C'est à la vue de ce tombeau, portique silencieux

d'un autre monde, que le christianisme déploie sa sublimité. Si la plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts, aucun n'a songé à préparer l'âme pour ces rivages inconnus dont on ne revient jamais.

"Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre; venez voir mourir le fidèle. Cet homme n'est plus l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays, toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui le calcul par le temps finit, et il ne date plus que de la grande ère de l'éternité. Un prêtre assis à son chevet le console. Ce ministre saint s'entretient avec l'agonisant de l'immortalité de son âme; et la scène sublime que l'antiquité entière n'a présentée qu'une seule fois, dans le premier de ses philosophes mourant, cette scène se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier des chrétiens qui expire.

"Enfin le moment suprême est arrivé; un sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va les clore; la religion le balança dans le berceau de la vie, ses beaux chants et sa main maternelle l'endormiront encore dans le berceau de la mort.

"Elle prépare le baptême de cette seconde naissance; mais ce n'est plus l'eau qu'elle choisit, c'est l'huile, emblème de l'incorruptibilité céleste. Le sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle; son âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son visage. Déjà il entend les concerts des séraphins: déjà il est prêt à s'envoler vers les régions où l'invite cette espérance divine, fille de la vertu et de la mort. Cependant l'ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or ses yeux fatigués, et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, et l'on n'a point entendu son dernier soupir; il meurt, et longtemps après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car ils croient qu'il sommeille encore, tant ce chrétien a passé avec douceur!"

VOYAGE DANS UN DÉSERT DE L'AMÉRIQUE.

"Souvent, dans les grandes chaleurs du jour, nous cherchions un abri sous les mousses du cèdre; presque tous les arbres de la Floride, en particulier le cèdre et le chêne vert, sont couverts d'une mousse blanche qui descend de leurs rameaux jusqu'à terre. Quand la nuit, au clair de la lune, vous apercevez, sur la nudité d'une savane, une yeuse isolée revêtue de cette draperie, vous croiriez voir un fantôme traînant après lui ses longs voiles. La scène n'est pas moins pittoresque au grand jour; car une foule de papillons, de mouches brillantes, de colibris, de perruches vertes, de geais d'azur, vient s'accrocher à ces mousses, qui produisent alors l'effet d'une tapisserie en laine blanche, où l'ouvrier européen aurait brodé des insectes et des oiseaux éclatants.

"C'était dans ces riantes hôtelleries, préparées par le Grand-Esprit, que nous nous reposions à l'ombre, lorsque les vents descendaient du ciel pour balancer ce grand cèdre, que le château aérien bâti sur ses branches allait flottant avec les oiseaux et les voyageurs endormis sous ses abris, que mille soupirs sortaient des corridors et des voûtes du mobile édifice; jamais les merveilles de l'ancien monde n'ont approché de ce monument du désert.

"Chaque soir nous allumions un grand feu, et nous bâtissions la hutte du voyage avec une écorce élevée sur quatre piquets. Si j'avais tué une dinde sauvage, un ramier, un faisan des bois, nous le suspendions devant

le chêne embrasé, au bout d'une gaule plantée en terre, et nous abandonnions au vent le soin de tourner la proie du chasseur. Nous mangions des mousses appelées *tripes de roches*, des écorces sucrées de bouleau et des pommes de maïs, qui ont le goût de la pêche et de la framboise. Le noyer noir, le tamarac, l'érable, fournissaient le vin à notre table. Quelquefois j'allais chercher parmi les roseaux une plante dont la fleur allongée en cornet contenait un verre de la plus pure rosée. Nous bénissions la Providence qui, sur la faible tige d'une fleur, avait placé cette source limpide au milieu des marais corrompus, comme elle a mis l'espérance au fond des cœurs ulcérés par le chagrin, comme elle a fait jaillir la vertu du sein des misères de la vie."

ESQUISSES NATIONALES.

LES PREMIERS MARTYRS DE MONTRÉAL.

ÉTUDE HISTORIQUE, — 1643-44.

Lue au Cabinet de Lecture Paroissial, le 18 mars 1862, par M. Paul Stevens, homme de lettres.

I.

Au mois de juin de l'année 1643, Montréal ne ressemblait guères à ce qu'il est aujourd'hui. M. Chomeday de Maisonneuve en avait jeté les fondements l'année précédente, en établissant, — presque sur les bords du fleuve, — à l'endroit nommé depuis Pointe à Callières, une espèce de fort de forme quadrangulaire qu'entourait sur toutes ses faces une palissade solide en pieux debout.

Derrière cette palissade, il y avait un fossé assez profond que défendait un rempart formé par l'excavation des terres, et sur ce rempart plus élevé que la palissade, on voyait çà et là, quelques pièces d'artillerie non chalamment couchées sur l'herbe qui croissait autour, montrant leur bouche menaçante à travers des cloisons de planches destinées à protéger les servants contre les flèches ou l'arquebuse de l'ennemi.

Vers le milieu du terrain ainsi environné et défendu, se trouvaient les bâtiments qui servaient d'habitation à nos pères. C'étaient des maisons en bois, grossièrement mais solidement construites, ou plutôt autant de petites forteresses, car les fenêtres étaient garnies à l'intérieur d'épais volets, et entre chaque fenêtre l'on avait ménagé des meurtrières.

Sur le toit de la maison principale, probablement celle du Gouverneur, il y avait une cloche.

Deux portes donnaient accès dans le fort : la plus petite se trouvait presque en face d'un îlot formé par une pointe de rochers émergeant du fleuve. Cette petite île nommée le *Sault Normand* fut donnée par le Séminaire à la Corporation qui, lors de l'établissement des quais, la relia à la terre ferme et en fit l'embarcadere de bateaux à vapeur et le phare que nous voyons aujourd'hui. La porte principale beaucoup plus grande, devant laquelle se faisaient les criées, s'ouvrait sur un chemin de ligne qui fut battu l'hiver de l'année 1643 — pour charroyer le bois destiné à la construction de l'hôpital St. Joseph (Hôtel-Dieu) qu'on acheva le 8 octobre de l'année suivante.

Vis-à-vis le fort s'étendait une plaine semée çà et là

de souches à moitié calcinées et de bouquets de broussailles, au milieu de laquelle coulait en serpentant une petite rivière ou plutôt un gros ruisseau dont la rue Craig a pris aujourd'hui la place.

Cette plaine avait été conquise sur la forêt par la tribu qui campait, du temps de Jacques Cartier, au pied de la montagne d'Hochelaga, et que les hasards de la chasse ou de la guerre avaient éloigné de ces bords.

Partout ailleurs, aussi loin que s'étendait l'horison, on ne voyait que des forêts profondes, impénétrables, immenses.

Tel était ce Montréal d'il y a deux siècles, et qui bientôt devait devenir le boulevard de tout le pays. Il est vrai de dire que trois ans après l'époque où commence ce récit, M. d'Ailleboust — qui s'entendait en fortifications — avait ajouté aux angles du fort quatre bastions réguliers si bien construits qu'on n'avait encore rien vu de semblable en Canada, comme l'écrit le Père Jérôme Lalemant, dans sa *Relation* de 1647. Par malheur le fort avait été bâti trop près des bords du fleuve, et ces merveilleux bastions se trouvaient ainsi dangereusement exposés, lors de la débacle des glaces. Aussi dès que les colons devenus assez nombreux purent sortir du fort pour aller s'établir sur des terres qu'on leur concéda, négligea-t-on de réparer ces bastions devenus inutiles qui tombèrent peu-à-peu en ruine et n'existaient même plus en 1672 (1).

Or donc, dans le courant du mois de juin 1643, une soixantaine de Hurons, montés sur treize canots chargés de pelleteries, descendaient gaiement le grand fleuve.

Ces Hurons s'en allaient aux Trois-Rivières et à Québec pour la traite, et portaient en même temps la *Relation* des Pères Jésuites, missionnaires dans leur pays.

Comme ils arrivaient à Lachine, quelle ne fut pas leur terreur d'apercevoir sur le rivage toute une armée ennemie ; ils allaient tomber entre les mains de huit cents Agniers, la plus féroce et la plus implacable des cinq tribus iroquoises.

Que faire dans cet effroyable danger dont le cours impétueux du fleuve les rapprochait, malgré eux, de minute en minute ? Ils ne pouvaient songer à se défendre, n'ayant d'autres armes que leurs avirons ; la fuite n'était guères possible, car la rapidité du courant ne leur permettait pas de rebrousser chemin, et d'ailleurs les Agniers se seraient mis à leur poursuite. Dans cette cruelle alternative de vie ou de mort, les Hurons eurent recours à une trahison infâme qui ne devait pas cependant les sauver ; ils dénoncèrent l'établissement de leurs alliés de Villenarie aux Agniers qui l'ignoraient encore.

Frères, dirent ces lâches en mettant le pied sur la grève, ne levez pas sur nous la hache de guerre. Unissons plutôt nos efforts pour détruire les *visages pâles*

(1) Dans la rue St. Paul, ainsi appelée du nom de baptême de M. de Maisonneuve, il y avait déjà en 1659, une quarantaine de maisons, toutes isolées et situées en face l'une de l'autre, de manière à pouvoir se protéger en cas d'attaque. Ces maisons, qui avaient pour propriétaires d'intripides colons, étaient autant de redouts garnies de meurtrières, derrière lesquelles on pouvait fusiller, tout à son aise et sans danger, les Iroquois qui auraient eu l'audace d'en approcher. Elles étaient, comme on le voit, échelonnées le long du fleuve, à proximité du fort et de l'hôpital à côté duquel on avait élevé une église, en 1656, qui servit pendant vingt ans d'église paroissiale.

qui ont construit un fort près d'ici, de l'autre côté du fleuve. Vous êtes en grand nombre et bien armés, il ne tiendrait qu'à vous d'avoir raison de ces étrangers superbes, car ils ne sont pas nombreux, et vous pourriez faire un butin magnifique. Leur fort est rempli de richesses, nous les avons vus maintes fois.

Cette nouvelle fut reçue par les Agniers réunis sur le rivage avec des transports de joie difficiles à décrire, et pour le moment ils firent bon accueil à ces perfides Hurons.

Bientôt, à l'appel des chefs, quarante guerriers des plus résolus, la plupart armés d'arquebuses hollandaises, se dévouèrent pour aller reconnaître le fort et choisir les endroits les plus favorables à une embuscade.

Comme ils approchaient de Villemarie avec ces précautions infinies que savent seuls prendre des Sauvages, ils aperçurent de loin six colons qui travaillaient à une charpente, sur la lisière du bois, à deux cents pas environ du fort.

Les Agniers ne les eurent pas plus tôt vus qu'ils se séparèrent en deux bandes pour être plus sûrs de ne pas laisser échapper leurs victimes. La plus nombreuse, composée de trente guerriers, devait prendre les devants et simuler une attaque contre le fort, tandis que les dix autres se glissant le long des arbres et des broussailles, tomberaient à l'improviste sur les pauvres colons et les prendraient ainsi entre deux feux.

Cependant ces derniers travaillaient toujours, devisant et chantant quelque gai refrain du pays,—quoique si proches d'une horrible mort,—quand tout d'un coup un épouvantable cri de guerre se fait entendre, et les trente Agniers qui avaient pris les devants déchargent leurs arquebuses sur le fort en se repliant vers le bois, de manière à couper la retraite au six Français. Ceux-ci plus étonnés qu'effrayés à la vue de ces diables à tête emplumée accourant à eux en brandissant leurs arquebuses d'un air terrible, ont à peine eu le temps de se reconnaître et de se mettre en défense,—car ils étaient hommes à vendre chèrement leur vie—que les dix autres Agniers survenant par derrière, tombent sur eux à grands coups de hache, et en étendent trois sur le carreau dont ils lèvent à l'instant la chevelure. Saisis d'horreur à cette vue, les trois Français qui restaient essayèrent bien de fuir, mais en un clin d'œil ils furent rejoints, saisis et liés par ces barbares qui les emportèrent avec une vélocité sans pareille, en poussant des cris d'une joie féroce.

Ce lugubre drame s'était passé en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Aussi la garnison du fort accourue sur les remparts au bruit de la fusillade, arriva-t-elle juste à temps pour apercevoir les Iroquois fuyant à toutes jambes et déjà hors de la portée du canon.

Des trois colons tués, on ne recouvra ce jour-là que le corps du nommé Guillaume Boissier de Limoges, qui fut enterré le soir même; M. de Maisonneuve n'ayant pas jugé prudent, de crainte d'embuscade, de permettre à ses gens de battre le bois pour chercher les deux autres qui furent retrouvés et inhumés le lendemain.

C'étaient les nommés Pierre Lafortest, et Bernard Berté de Lyon.

Ainsi donc les trois premiers martyrs qui arrosèrent de leur sang le sol même que nous foulons aujourd'hui, s'appelaient Guillaume Boissier, Pierre Lafortest et Bernard Berté. Le registre des sépultures de Villemarie sur lequel il est fait acte de ces décès, et que j'ai eu

l'occasion de consulter, mentionne qu'ils étaient tous trois de fervents chrétiens, s'approchant très fréquemment des Sacrements. J'avouerai que je n'ai pu remarquer, sans une profonde émotion, cette même observation—si simple et si grande à la fois—jointe à presque tous les noms qui composent le martyrologe national. C'était bien là la meilleure et plus éloquente oraison funèbre qui convint à ces hommes de cœur et de foi venus sur ces rives dans le but unique de répandre leur sang pour la propagation de la religion catholique et qui n'ambitionnaient d'autres récompense et d'autres couronnes que celles-la seules que donne Dieu là haut, parce qu'elles sont toujours accordées au mérite et qu'elles sont éternelles.

* * *

La cérémonie de l'inhumation venait de se terminer, au milieu d'un recueillement profond et d'un deuil général, quand l'on vit accourir vers le fort, avec tous les signes de la terreur et du désespoir, une vingtaine de Hurons, sans armes et presque nus, qui annoncèrent à M. de Maisonneuve que les Iroquois avaient massacré ou fait prisonniers quarante guerriers de leur nation et emmené trois Français.

Voici, en peu de mots, ce qui s'était passé.

A peine les Agniers étaient-ils revenus au camp avec leurs trois colons, que tous ces barbares réjouis de la capture des visages pâles, s'étaient livrés à un grand festin qui dura toute la nuit. Pour égayer cette orgie, on se mit à insulter et à tourmenter de mille manières les pauvres captifs; et ceux qui les maltraitèrent avec le plus de cruauté furent précisément ces lâches et perfides Hurons qui croyaient par là s'attirer de plus en plus les bonnes grâces de leurs hôtes. Mais ces derniers ne faisaient que dissimuler et différer leur vieille et irrécyclable haine, car les Hurons vaincus par le sommeil s'étant retirés, sur le jour, pour dormir, les Agniers étaient tombés tout-à-coup sur ces traîtres, bien résolus de les exterminer jusqu'au dernier. Les moins endormis échappèrent au massacre par une fuite précipitée. C'est ce qui explique l'arrivée inattendue de ces quelques misérables fugitifs à Villemarie, et comme quoi la relation de 1643 des R. P. Jésuites, missionnaires au pays des Hurons, fut malheureusement perdue à jamais dans cette sanglante échaffourée.

* * *

Après ce massacre, les Iroquois se hâtèrent de garotter étroitement leurs prisonniers tant Français que Hurons, et courant aux canots chargés de pelleteries que ceux-ci se proposaient d'aller échanger à Québec, ils y jetèrent pêle-mêle les vaincus, et se mirent à descendre le fleuve, à force d'avirons, dans la direction du Sud.

Arrivés à l'endroit où se trouve aujourd'hui Boucherville, ils firent mettre pied à terre aux prisonniers, enfouirent les ballots de peaux de castor, le long de la grève, et après avoir troué à coups de hache, suivant leur habitude, les canots hurons, ils prirent la route de Chambly en coupant à travers les bois, ce qui raccourcissait considérablement la route.

Le soleil n'était pas encore couché quand ces barbares vinrent camper sur les bords riant de la rivière qui a longtemps porté leur nom.

Alors eut lieu une de ces scènes d'inexprimable horreur dont l'enfer même serait jaloux.

On délia les prisonniers et le partage se fit au milieu d'un effroyable concert de huées, de cris de rage et de désespoir que l'écho retentissant des rapides renvoyait au loin.

Puis, à mesure que les étoiles s'allumaient dans le ciel bleu, le silence se fit peu à peu et les vainqueurs, divisés par escouade, allumèrent leurs feux et commencèrent les préparatifs d'un festin dont quelques Hurons et deux Français devaient former le menu.

Tandis qu'on faisait rôtir, griller ou bouillir ces malheureux, un chef Iroquois, qui s'était réservé le dernier des trois colons, tâchait d'expliquer, par des signes non équivoques, à son protégé muet d'épouvanté, que le même sort l'attendait tôt ou tard, s'il ne s'acquittait pas parfaitement des fonctions qu'il allait lui confier.

Ces fonctions consistaient simplement à ramasser le bois nécessaire pour faire bouillir la marmite du chef, à avoir soin de ses ustensiles et surtout à ne pas laisser brûler la sagamité.

Si je ne craignais pas de nuire à la rapidité du récit, j'essaierais de traduire les tortures morales que dut éprouver ce pauvre colon qui venait à peine de quitter son beau pays de Normandie, et qu'une étrange destinée avait jeté au milieu de ces grands bois—à quinze cents lieues de la patrie,—parmi des êtres à face diabolique qu'on ne voit que dans de mauvais rêves. Je raconterais ses longues nuits sans sommeil, ses plans d'évasion, et surtout ces frissons terribles, cette peur qui glaçait son sang et arrêtaient pour ainsi dire tout à coup les battements de son cœur, toutes les fois que le chef Iroquois le regardait d'un certain air.

Il me suffira de dire qu'après une captivité de quelques jours, un matin que le chef était allé à la pêche, Henry,—il se nommait Henri ce brave colon,—mit ses jambes à son cou et se sauva. Par un bonheur inouï, il parvint à retrouver son chemin à travers le bois et à ne pas se laisser rejoindre par les Sauvages qui durent, sans aucun doute, se mettre à sa poursuite.

Rendu au fleuve, il reconnut heureusement l'endroit où les Iroquois avait brisé les canots hurons et choisit le moins endommagé, dont il boucha les trous, tant bien que mal, avec des touffes d'herbe et d'ajone; puis, sans perdre de temps, il le lança à l'eau et se mit à ramer avec une énergie décuplée par la peur, dans la direction de Villemarie, en s'orientant sur l'île qui partage en deux le cours du St. Laurent, et que Champlain, quelques années auparavant, avait nommée Ste. Hélène en l'honneur d'Hélène Boulé sa femme.

Ce fut une joie universelle parmi les colons quand ils virent de retour, au milieu d'eux, ce frère qu'ils croyaient perdu pour toujours. Mais quand il leur eut raconté ses aventures, et surtout le triste sort de ses deux compagnons, tous, sans exception, jurèrent de les venger à la première occasion.

Nous verrons tout-à-l'heure comment ils tinrent parole.

:

Depuis l'événement que nous venons de raconter, M. de Maisonneuve avait ordonné qu'on redoublât de surveillance pour prévenir toute surprise de ces barbares qui ne cessaient de rôder aux environs de Villemarie. Les colons ne se rendaient plus au travail, hors du fort, qu'au son de la cloche, tous ensemble et armés jusqu'aux

dents. Les travaux finis, c'était encore la cloche qui les rappelait et ils s'en revenaient militairement.

Chaque jour, une ronde battait les alentours précédée de chiens admirablement dressés qui rendirent de précieux services. Une chienne dont l'histoire a conservé le nom et qui s'appelait *Pilote*, guidait ordinairement la meute. Dès qu'elle avait vent de l'ennemi, elle s'arrêtait court, puis s'en revenait vers le fort en se retournant du temps à autre pour aboyer avec fureur du côté où les Iroquois se tenaient embusqués.

Quand les chiens avaient ainsi dénoncé la présence des Sauvages, les colons courraient en toute hâte chez M. de Maisonneuve.

—Les Iroquois sont à telle place, M. le Gouverneur, criaient-ils ensemble, permettez-nous d'aller les déboucher, ces païens d'enfer!

Mais M. de Maisonneuve—qui était aussi prudent que brave—ne se rendait pas à leur ardeur belliqueuse. Il leur exposait, avec autant de calme que de bons sens, toutes les fois qu'ils venaient le trouver de la sorte, la folie d'aller compromettre la sûreté et l'avenir de la colonie pour un succès douteux; que quand bien même on tuerait cent Iroquois, ce serait une victoire trop chèrement achetée, s'il fallait la payer de la vie d'un seul colon. Toutes ces raisons et bien d'autres que suggérerait sa prudence consommée, ne tardèrent pas à le faire devenir l'objet des railleries et des quolibets des soldats.

Des railleries on en vint aux murmures. D'abord on murmura tout bas, puis tout haut, si bien que M. de Maisonneuve en fut informé.

Dieu seul sut alors ce qui se passa dans ce grand et noble cœur. En lui offrant ce calice amer, M. de Maisonneuve pensa sans doute à Christophe Colomb qu'un équipage mutiné voulait jeter à la mer, à la veille de découvrir un monde.

Ah! ils me prennent pour un lâche, se répétait-il à lui-même en interrogeant l'horizon, l'œil en feu, comme s'il eût voulu faire sortir de la forêt profonde tous les Iroquois qu'elle pouvait contenir; ah! ils me prennent pour un lâche, eh bien! nous verrons..... Mais après les premiers mouvements de cette colère légitime, M. de Maisonneuve se prit à penser, que dans les circonstances actuelles, il fallait,—à quelque prix que ce fut,—détruire dans l'esprit de ses soldats une croyance qui n'était propre qu'à tout perdre et à tout ruiner, en compromettant son autorité et par conséquent l'avenir de la colonie. Aussi prit-il la résolution bien arrêtée de les mener au combat, à la première occasion.

Elle ne se fit pas attendre.

:

Le 30 mars 1644, les chiens s'étant mis à hurler et à aboyer, les colons, suivant leur coutume, coururent à M. de Maisonneuve, lui disant; l'ennemi est encore à rôder autour du fort, nous n'irons donc jamais à sa rencontre?

—Ah! vous voulez voir l'ennemi, ah! vous voulez vous battre, reprit M. de Maisonneuve, en tachant de maîtriser sa colère,—car il s'était toujours jusque là montré parfaitement maître de lui-même, et ne parlait jamais à ses soldats qu'avec la plus grande douceur—eh bien! vous le verrez l'ennemi; et vous vous battrez. Surtout qu'on soit aussi brave qu'on en a l'air. Allez chercher vos armes et vos raquettes, dans un ins-

tant, nous sortirons du fort, ce sera moi-même qui vous conduirai.

Bientôt tous les colons se trouvèrent en armes dans la cour. M. de Maisonneuve en choisit trente, munis de raquettes,—car la neige était très haute,—et allant à M. d'Ailleboust dont il serra la main avec effusion comme s'il ne devait plus le revoir, il lui remit le commandement du fort en lui donnant les instructions les plus minutieuses dans le cas qu'il resterait sur le champ de bataille.

—Dieu vous protégera, M. de Chomeday, vous et les vôtres, reprit M. d'Ailleboust, d'une voix émue, car ces deux grands cœurs étaient bien faits pour se comprendre.

En avant ! commanda M. de Maisonneuve, et à la garde de Dieu et de Marie.

Puis la grande porte du fort s'ouvrit à deux battants et livra passage à la petite troupe, en tête de laquelle marchait M. de Maisonneuve précédé de Pilote et sa meute qui servaient de guides et d'éclaireurs.

Quand on eut atteint l'extrémité de la plaine, les chiens commencèrent à gronder, mais à peine les colons se furent-ils engagés dans le bois que les grondements de la meute se changèrent en aboiements furieux.

Attention ! mes amis, fit M. de Maisonneuve, rangez-vous le long des arbres, et tenez-vous prêts à faire feu, surtout visez juste.

Une effroyable huée répondit à ce commandement, et deux cents Iroquois qui s'étaient tenus cachés jusqu'alors, se montrant tout-à-coup, accueillirent les Français par une grêle de flèches et de balles.

Bientôt la mêlée devint furieuse. Une décharge n'attendait pas l'autre, et les hurlements lugubres des chiens mêlés aux cris des blessés et des mourants, aux féroces huées des Iroquois et au bruit des arquebusades que se renvoyaient les échos sonores de la forêt, formaient un épouvantable vacarme.

Déjà plusieurs Français étaient hors de combat, trois ou quatre même gisaient sur le sol baignés dans leur sang, quand on s'aperçut qu'on allait manquer de poudre ; et cependant les Iroquois ne paraissaient nullement disposés à prendre la fuite, quoiqu'ils eussent perdu beaucoup de monde.

Dans cette terrible extrémité, M. de Maisonneuve commanda la retraite. C'était là une opération stratégique qu'il s'agissait d'exécuter avec prudence et beaucoup de sang froid, car il fallait reculer, en faisant face à l'ennemi, de manière à le tenir à distance pour donner aux blessés le temps de se trainer jusque'au fort. De plus, comme l'a fait observer très-judicieusement M. Dollier de Casson, les Iroquois avaient, dans cette retraite, un si grand avantage sur les nôtres peu habitués à courir en raquette, que les Français comparés à ces barbares, ne ressemblaient pas mal à de la grosse infanterie ayant à lutter de vitesse avec de la cavalerie légère.

—Laissez passer les blessés devant, et gagnons le chemin de traine, commanda M. de Maisonneuve, surtout tenez ferme, où nous sommes perdus !

Cet ordre fut exécuté à la lettre aussi longtemps que les colons demeurèrent dans le bois, mais à peine en furent-ils sortis et arrivés sur le chemin battu dont nous avons parlé au commencement de ce récit, qu'ils se sauvèrent à toutes jambes, laissant M. de Maisonneuve seul, en face de cette nuée d'Iroquois qui venaient à leur

tour de sortir du bois en poussant des cris de victoire à fendre l'air.

De leur côté, les gens qui étaient demeurés dans le fort, abasourdis par les huées et cette fusillade d'enfer, s'imaginant voir, dans les fuyards, les Iroquois accourant au sac de la place, n'avaient eu rien de plus pressé que de courir avec une mèche allumée, sur le rempart, pour mettre le feu à une grosse pièce d'artillerie chargée à mitraille jusqu'à la gueule et qui commandait le chemin battu par où s'en venaient péle-mêle, dans le plus grand désordre, tous ces soldats qui avaient abandonné leur chef.

Par une permission toute spéciale de la Divine Providence, la pièce ne partit pas, et les colons revenus de leur peur en se sentant en sûreté à l'abri de leurs murailles purent contempler, du haut des remparts, un spectacle peut-être unique dans les fastes de l'histoire.

M. de Maisonneuve, resté au milieu du chemin de traine, marchait à reculons en faisant face aux Iroquois qui l'avaient reconnu et tenaient à le prendre vivant pour le donner en spectacle dans leurs bourgades.

Un de leurs chefs ayant voulu se charger seul du dangereux honneur de cette importante capture, marchait à trente ou quarante pas en avant des siens qui bordaient le chemin et demeuraient en quelque sorte spectateurs de ce combat singulier.

Cependant à mesure que M. de Maisonneuve faisait un pas en arrière qui le rapprochait du fort, le chef en faisait deux en avant qui le rapprochaient de M. de Maisonneuve. Ils allaient bientôt se trouver face à face.

Ce devait être un spectacle d'une horreur solennelle que ce duel entre la civilisation et la barbarie, sur cette nappe de neige éblouissante, au milieu d'une nature encore vierge.

M. de Maisonneuve jugeant qu'il était temps de se débarrasser de son ennemi, prend un pistolet, et l'ajuste ; mais l'arme, par malheur, fait long feu, et avant qu'il ait eu le temps d'en reprendre un autre à sa ceinture, le Sauvage bondissant sur lui avec la rapidité du tigre, lui étreignait le cou de ses bras nerveux et faisait des efforts inouis pour le terrasser.

C'en était fait du fondateur de Villemarie, si,—du haut du ciel,—sa puissante patronne n'eût veillé sur lui. Déjà les Iroquois accouraient au secours de leur chef en criant victoire, quand M. de Maisonneuve parvenu à se dégager de l'étreinte désespérée du Sauvage, lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet et l'étendit sanglant sur la neige.

Alors les chants de triomphe se changèrent en cris de deuil, et les Iroquois, au lieu de poursuivre M. de Maisonneuve qui se dirigeait rapidement vers le fort, enlevèrent le cadavre de leur chef et prirent la fuite avec une inconcevable rapidité.

:

Quand M. de Maisonneuve fut de retour parmi les siens, ceux-ci l'accueillirent avec des sentiments d'admiration et de respect difficiles à décrire. Les uns lui baisaient les mains en pleurant de joie, d'autres se jetaient à ses genoux pour lui demander pardon de l'avoir offensé, mais ce grand homme les relevant avec sa bonté accoutumée, se contenta de leur dire : mes amis, tout ce qui est arrivé n'a été accompli que par la volonté toute puissante de Dieu et l'intercession de la bonne

vierge Marie. Il ne nous reste plus qu'à les remercier, du fond du cœur, de nous avoir si visiblement protégés et à prier avec ferveur pour vos frères qui sont morts.

Villemarie perdit en cette occasion trois hommes : Guillaume Lebeau qui reçut l'extrême onction, mourut de ses blessures et fut enterré le même jour, et Jean Mattemale et Pierre Bigot qu'on inhuma le lendemain après avoir retrouvé leurs cadavres dans le bois.

Ce mémorable fait d'armes eut pour théâtre le terrain situé au-dessus de la concession accordée en 1661 à Urbain Tessier dit Lavigne, et appelée depuis *Bastion Lavigne* dans les anciens plans de fortification de Montréal. Ce terrain, commençant au milieu de la grande rue St. Jacques, occupait l'emplacement où sont aujourd'hui les banques de Montréal et de la Cité.

Or donc, comme M. de Maisonneuve se retirait de ce lieu pour regagner le fort situé à la Pointe à Callières en marchant à reculons dans le chemin de traine qui semble avoir été l'origine de la rue St. Joseph, il n'y aurait rien d'in vraisemblable qu'il tua le chef sauvage sur la grande place même qui se trouve en face de ces banques. Cette supposition justifierait ainsi parfaitement le nom de *place d'Armes* que nos pères lui ont donné depuis plus d'un siècle pour rappeler sans doute le premier exploit militaire de la colonie, et comme ce fait d'armes est excessivement glorieux, ne devons-vous pas croire que le sentiment de l'honneur national est intéressé à maintenir et à défendre cette étymologie ?

Reproduction entièrement libre.

PAUL STEVENS.

FEUILLETON :

LA FILLE DU SERRURIER.

IV.

(SUITE.)

Un peu démonté par l'énergique protestation du père Marc, Eugène sentit son zèle se refroidir à l'égard de sa propagande anti-sociale. Toutes ses tentatives avaient échoué, il avait désormais une grande partie de l'atelier contre lui, et avec leur gros bon-sens, les autres ouvriers démolissaient ce qu'il leur servait en fait d'opinions, c'est-à-dire, tout ce qu'il avait récolté lui-même dans les mauvais journaux à deux sous, qui lui étaient tombés sous la main. Plusieurs fois il avait été tenté d'aller chercher de l'ouvrage ailleurs, mais son autre projet lui tenait à cœur, et il n'en devint que plus ardent à en poursuivre la réalisation. Enlever Marie à Etienne, qu'il détestait cordialement, et devenir possesseur de sa petite fortune, lui paraissait mériter quelques sacrifices de sa part. Changeant soudain de tactique, il mit un frein à ses passions et veilla sur sa langue. Il commençait à craindre les indiscretions et il savait, à n'en pas douter, que le moindre de ses propos rapporté au père Burec le perdrait à jamais dans son esprit et le ferait renvoyer sur-le-champ. Il n'en fallait pas davantage pour lui faire ajourner ses projets de réforme. Marie lui ayant délicatement insinué que son père le congédierait s'il ne prenait pas les habitudes rangées des autres, il eut l'air de se soumettre pour l'amour d'elle. Il n'y eut plus de lacune dans ses semaines de travail, et le dimanche il passait régulièrement ses soirées chez

son patron. La naïve jeune fille applaudit à ce changement et en éprouva une grande satisfaction, en songeant qu'il devait lui être attribué.

Malgré ce qui se passait sous ses yeux, Etienne espérait toujours. Il méprisait si profondément le caractère d'Eugène, qu'il ne pouvait supposer que Marie consentit à devenir sa femme, et en cela il avait tort : car ce qu'il ne savait que trop de la conduite privée du jeune homme était complètement ignoré par la famille Burec, qui s'en fait aux apparences d'une conversion. Il sentait cependant que Marie n'était plus la même avec lui : trop timide et trop fier pour en venir à une explication, trop consciencieux et trop loyal pour desservir son adversaire en révélant des faits qui l'eussent perdu, il se désolait en son cœur et devenait de jour en jour plus triste. Marie, qui s'étourdissait sur la véritable cause de cet abatement, et qui voyait Eugène toujours aimable, toujours empressé, trouvait le morne Etienne on ne peut plus maussade, et prêtait l'oreille aux conseils perfides de Malvina, dont Eugène, par mille petites flatteries, s'était fait un utile auxiliaire. Heureusement pour elle, il ne lui était pas donné de les suivre aussi exactement que les deux complices l'avaient espéré. Son père avait dans le bien une de ces volontés de fer contre lesquelles, dans la famille, on ne voit pas la lutte possible : et, bien que les nuances du changement qui s'opérait en sa fille, par ses dangereuses liaisons, lui échappassent, il veillait par habitude, ce qui empêchait le mal de s'aggraver. Ainsi Malvina était à peine tolérée chez lui, et les deux jeunes filles ne se voyaient le plus souvent qu'à la dérobée ; ainsi défense sévère avait été faite à Marie d'accepter des livres ou des journaux recommandés par elle. Malvina, qui était une grande liseuse, avait voulu essayer de braver cette défense, et avait laissé avec intention un des mauvais romans qu'elle lisait dans la chambre de la jeune fille. Le père Burec, avisant le volume suspect, s'était sérieusement fâché, et s'il y avait eu du feu dans la cheminée, il l'y lançait sans miséricorde. Une défense formelle, détaillée, avait suivi, et Marie comptait trop encore avec sa conscience pour désobéir. Cela l'avait sauvée.

On peut le dire hardiment, les mauvaises lectures sont un des moyens les plus puissants employés par l'esprit du mal pour corrompre. L'ouvrière qui se nourrit l'imagination de certains produits littéraires, se perd ou se prépare une vie pleine de tourments et d'ennuis. Qu'est, en effet, son existence obscure mais honorable et digne de respect, quand elle la compare à ces existences imaginaires, éblouissantes, créées pour charmer l'ennui des oisifs de ce monde ? Jetée brusquement hors de la vie réelle, saisie par une curiosité fiévreuse qui la pousse à connaître jusqu'à la fin ces révélations étranges qui bouleversent tout son être, elle dévore cette nourriture malsaine, elle en repait son intelligence. Oh ! que la religion, sa sauvegarde, lui paraît alors austère, le devoir pénible, le travail odieux ! Au sortir d'une journée laborieuse pendant laquelle elle a gagné un franc, elle parcourt avidement ces pages où l'or se renne à pleines mains, où les disgraciés de la fortune et de la nature sont traités avec un mépris accablant. Tout porte, tout agit, tout est accepté sans contrôle ; pour elle il n'y a pas d'in vraisemblances, pas d'erreurs, pas de mensonges ; n'est-elle pas une pauvre fille ignorante et crédule ? Et alors elle établit amèrement une

comparaison entre elle, pauvre fille du peuple, et ces héroïnes dont quelques-unes, prises dans la classe où elle est née, ont été humbles comme elle, et qui lui apparaissent vêtues de velours, couvertes de diamants, grandes dames du hasard écloses dans un cerveau de romancier, qui leur prête gratuitement des sentiments impossibles comme leur destinée. Elle ferme son livre et jette un regard attristé dans sa mansarde où elle se trouvait si bien avant ces folles visions, et qui maintenant lui paraît si étroite et si nue ! Devant elle, elle ne voit que son labeur quotidien à peine suffisant pour le pain de chaque jour, jamais elle ne jouira de ce luxe, jamais elle n'éprouvera ces émotions si bien décrites ! Ses petits plaisirs, que sont-ils auprès de ces vertigineuses jouissances ? Rien. C'en est fait de sa tranquillité, de son repos : l'envie, la tristesse, le découragement envahissent son cœur, et qu'un piège lui soit tendu, elle-y tombera. Les mauvais livres laissent dans toutes les âmes une fatale empreinte ; mais qui comprendra leur effet chez les ignorants et les simples ? Oh ! les femmes du monde qui permettent à leur oisiveté le roman, quel qu'il soit, et qui le laissent traîner dans leur appartement, sans craindre l'œil curieux de leur jeune servante, dont elles développent déjà si maladroitement les instincts de coquetterie en leur donnant un luxe de vêtements, à la seule fin de les faire reconnaître pour des domestiques de bonne maison, assument une terrible responsabilité sur leur tête. Ces jeunes filles qui leur sont confiées ont une âme et une imagination, ce qu'elles semblent oublier parfois ; et il est de leur devoir d'écarter d'elles ces conseillers dangereux, qui s'insinuent partout, et contre lesquels on ne saurait trop prendre de précautions.

La prudence du père Burec avait conjuré ce danger, sa fermeté en éloigna un autre non moins à craindre. Malgré Paisance fruit de son travail, il n'avait jamais consenti à ce que quelque chose fût changé dans les habitudes de sa maison. Sa bonne réputation était son seul orgueil, la seule chose qu'il fût jaloux de conserver ; et ce petit luxe qui ronge peu à peu les petits ménages, n'avait pas d'accès chez lui. Marie, élevée dans ce milieu prospère mais toujours modeste, avait conservé la simplicité de ses goûts, la modération de ses désirs. Malvina essaya de lui communiquer son amour de la parure et des ajustements élégants. Elle la raillait sans cesse de sa fidélité à porter le costume de son pays ; Eugène y ajouta certaines remarques destinées à mettre en jeu ce qu'elle avait de coquetterie féminine ; et tous les deux ils l'amènèrent à désirer voir remplacer par un bonnet garni de rubans la coiffe gracieuse qui s'arrondissait autour de son front. Mais faire accepter ce changement par le père Burec, ennemi déclaré des innovations dans la toilette, était une autre affaire. Elle recula longtemps devant une telle tentative, mais quand elle crut l'occasion bonne, elle la saisit avec empressement.

On était au 15 août. Le matin, tous les ouvriers employés par son père étaient venus lui souhaiter la fête, sa table s'était couverte de bouquets, on avait trinqué, et le vieil ouvrier n'avait jamais été de plus belle humeur. Bien qu'il aimât peu les colifichets et qu'il prétendit qu'une honnête femme d'ouvrier ne devait porter au doigt que l'anneau de son mariage, il permit à Eugène d'offrir à Marie une bague d'un assez mauvais goût, bijou de pacotille, dont elle se hâta de se

parer. Etienne avait aussi apporté son présent : une jolie cage dans laquelle habitait un bouvreuil au plumage éclatant, et un héliotrope en fleur. Dans un autre temps, ces deux objets auraient causé à Marie le plus vif plaisir. Elle se fut empressée d'aller suspendre la cage à la fenêtre de son propre atelier, et de poser dans son parterre suspendu l'héliotrope parfumé. Mais maintenant c'était peu intéressant pour elle qu'une fleur et qu'un oiseau, et puis elle avait remarqué qu'Eugène avait souri ironiquement en voyant apparaître Etienne chargé de la cage et de la petite caisse. Elle remercia froidement le pauvre garçon, qui s'était creusé la tête pendant trois longues semaines pour deviner ce qui pourrait lui être agréable, et regarda à peine ce qu'il lui apportait. Ce fut pour lui une terrible révélation, et il partit le cœur navré. L'indifférence que lui avait témoignée Marie en cette occasion, ne lui permettait plus le doute : Eugène était bien son rival, et un rival préféré.

L'impression qu'il avait ressentie n'avait point échappé à Jeannette, qui l'aimait particulièrement, et quand elle se retrouva seule avec sa nièce, après le départ des ouvriers, elle la gronda doucement.

—Etienne est tout désolé, dit-elle, tu n'as pas plus pris garde à lui qu'à ses cadeaux, et au point où vous devriez en être, cela m'étonne de ta part, ma fille.

—Mais ma tante, dit Marie avec embarras, je ne lui ai fait aucune promesse, et depuis quelque temps il est si drôle, si maussade, que malgré moi je ne me sens plus aussi bien disposée pour lui.

—Voyons, Marie, n'es-tu pas toi-même un peu changée à son égard ? Il n'a peut-être pas tort de se tracasser comme il le fait.

Et la vieille fille arrêta sur le visage de sa nièce son regard, qui ne manquait ni de pénétration ni de finesse.

—Vous pensez à Eugène, dit Marie : tenez, ma tante, je vais vous dire franchement toute ma pensée. Au fond j'aime peut-être mieux Etienne, mais Eugène est si gentil, si obligeant, que maintenant je ne sais en vérité lequel je choisirais.

—En es-tu arrivée là, ma fille ? dit Jeannette tristement : comment, tu balanceras entre eux ? C'est à n'y pas croire. Heureusement que ton père ne te laissera jamais commettre cette sottise. Ce n'est pas ce miriflore qui hante les mauvaises compagnies qu'il lui faut pour gendre.

—D'abord ma tante, mon père m'a laissée libre dans mon choix. Pourvu que j'épouse un bon ouvrier et un honnête homme, il n'en demandera pas davantage. Eugène est son plus habile ouvrier, c'est un bon garçon, et pour ce qui est de ses habitudes de parisien, il s'en est tout à fait corrigé.

Jeannette hochait la tête.

—Prends garde mon enfant, dit-elle, il serait imprudent de te fier à cette conversion-là. J'en ai connu d'autres qui faisaient les bons apôtres tant que leur intérêt était en jeu, mais cela ne durait pas. Tu es, sans te flatter, un bon parti, et il ne s'agit pas d'abuser de la liberté que ton père te laisse sagement dans le choix d'un mari. Il faut bien observer et laisser passer du temps sur le changement d'Eugène. Ce garçon-là a des idées qui ne me rassurent pas, et une manière d'agir qui ne lui fait pas honneur. S'il était vraiment revenu au bien, est-ce qu'il t'aurait conseillé de lire ces livres jaunes que ton père voulait jeter au feu ? Est-ce

qu'il laisserait sa mère à la charité publique ? car pendant que monsieur se pavane dans de beaux habits, la pauvre femme manque un peu de tout, elle et son petit fils ; est-ce qu'il serait toujours à crier contre les riches, qui ne lui ont jamais fait que du bien ? Il y a du louche là-dessous, crois-moi, et, converti ou non, il ne vaudra jamais notre Etienne, si franc de cœur et de langue, si économe que, tout en soutenant sa mère, il a pu amasser une somme ronde qui grossit tous les jours.

— Je n'en suis pas encore à choisir entre eux, dit Marie avec une certaine impatience : il ne faut donc pas vous alarmer trop tôt, tante Jeannette. Croyez-vous que mon père revienne nous chercher pour la grand'messe ?

— Il n'y manquera pas, ma fille, à dix heures moins le quart il sera ici. Ce n'est pas le jour d'une aussi grande fête qu'il consentirait à aller seul à l'église. Ainsi hâte-toi de terminer ta toilette : car tu ne conserveras pas, je pense, cette petite coiffe unie. Aujourd'hui chacun se met sur son trente et un.

— Aussi j'aimerais bien à étrenner le bonnet que Malvina m'a donné comme cadeau de fête, dit Marie en hésitant.

— Ton père s'y opposera toujours, Marie.

— Pourtant, voyez comme il est joli, dit la jeune fille en tirant d'un carton posé sur une chaise près d'elle un bonnet de tulle, orné de rubans bleus, et en le faisant admirer à la vieille fille, voulez-vous que je l'essaye, tante Jeannette ? ajouta-t-elle.

— Si ça te fait plaisir, mon enfant, et à moi aussi, répondit la tante.

Marie n'attendait que cette permission, elle se décoiffa, arrangea rapidement sa belle chevelure, la sépara en bandeaux, et, se parant du petit bonnet, elle consulta d'abord son miroir, puis sa tante.

— C'est peut-être plus joli, dit la vieille fille, mais, que veux-tu, je t'aime mieux autrement.

Et beaucoup eussent été de l'avis de la tante Jeannette. Cette coiffure, sans ajouter à la beauté de la jeune fille, lui ôtait complètement l'expression si gracieusement pudique qui charmait en elle. Ce front découvert dont les contours se noyaient dans l'ombre légère produite par l'aurole transparente de la coiffe de mousseline, avait en quelque sorte perdu de sa candeur, et ceux qui auraient vu la blonde fille du serrurier ainsi métamorphosée, n'auraient certes pas trouvé qu'elle gagnait au change.

— Oui, je t'aime mieux autrement, cent fois mieux, répéta Jeannette, avec plus de force que la première fois.

— Tout le monde ne dirait pas comme vous, objecta Marie d'un ton mécontent, et je ne sais pourquoi mon père ne me laisserait pas m'habiller à ma fantaisie. Avec ma robe grise et le beau châle qu'il m'a donné, mon bonnet bleu m'irait si bien !

— Il a ses raisons, répondit Jeannette avec un sérieux inaccoutumé. Qu'est-ce qui perd la jeunesse ? la toilette, l'amour des beaux affûquets. Aujourd'hui tu veux ceci, demain tu voudras autre chose, et, d'une fille d'ouvrier cousue, tu ne seras qu'une demoiselle de contrebande, comme il y en a à paver les rues. Il ne suffit pas d'être honnête, il faut de plus paraître et conserver les habitudes et les usages de sa condition. C'est la manie du temps de vouloir mettre toute son aisance sur ses épaules. L'avenir, les charges, la ma-

ladie, on n'y pense pas ; aussi ne voit-on plus, comme autrefois, de bons petits ménages d'où, grâce à la simplicité et à l'économie, la gêne et les inquiétudes étaient à jamais bannies. C'est ça qui rend heureux, c'est ça qui donne la paix, vois-tu, et beaucoup de parents qui vont se plaignant de leurs enfants, feraient mieux de se reprocher à eux-mêmes d'avoir permis un amour-propre et un goût de dépenses qu'on ne peut pas toujours satisfaire. Je t'ennuie avec mes sermons, ma fille, tu me trouves bien radoteuse, n'est-ce pas ? Ah ! c'est que je commence à avoir peur. Ton Eugène et ta Malvina finiront par te gâter ; ce sont des vaniteux qui ne comprennent pas que pour se faire estimer des autres, il faut d'abord se respecter soi-même. Est-ce que ce n'est pas la voix de ton père que j'entends dans la rue ? Regarde... bon ! qu'est-ce que je dis là ? garde-toi bien de te montrer, et ôte vite ces rubans-là : car il se mettrait sûrement en colère, et le jour de ta fête ce serait doublement mal.

— C'est justement aujourd'hui que je peux essayer une demande, dit Marie rapidement ; vous me promettez, n'est-ce pas, tante Jeannette, de ne pas vous mettre contre moi ?

— Voyez-vous la fine mouche, dit la vieille fille en riant, comme elle sait bien préparer ses petites ruses ! Eh bien, j'y consens, je ne m'en mêlerai pas, je ne dirai rien ni pour ni contre, mais si Joseph permet ça....

— Le voici, dit Marie, qui se préparait à livrer ce petit combat, où sa coquetterie fraîchement éveillée allait lutter contre les principes bien arrêtés de son père.

V.

Le père Burec entra gaiement dans sa grande tenue des dimanches, redingote jaune, gilet bleu, col montant, chapeau de soie.

— Voilà les cloches qu'on met en branle, dit-il, es-tu prête, Jeannette, et toi Marie ?

Il avait sa seur en vis-à-vis, et il s'était tourné pour chercher Marie des yeux.

Celle-ci s'était à demi cachée entre la muraille et la boîte du coucou, et quand les yeux de son père tombèrent sur elle, elle courut à lui en riant et l'embrassa.

— Farceuse, dit-il avec un bon sourire, et il ajouta en la regardant avec étonnement :

— Qu'est-ce que ce machin que tu as sur la tête ? une drôle d'idée de te mettre en masque pour le jour de ta fête ! bon pour le carnaval, petite.

Jeannette riait en dessous.

— Est-ce que vous ne trouvez pas mon bonnet joli, mon père ? dit Marie, sans paraître déconcertée par cette rude plaisanterie, il a l'air fait exprès pour le beau châle que vous m'avez donné.

— Ah ! dam, mon enfant, c'est du bon, car, si je n'aime pas les folies en fait de toilette, je veux que tu sois bien mise, comme il convient à ta position. A présent que la farce est jouée, tire-moi vite ce chiffon, on ne nous attendra pas pour commencer la messe.

— Mais, mon père, dit Marie rappelant son courage, puisqu'il est tard, je peux bien ne pas changer mon bonnet pour ce matin.

Le père Burec fronça ses gros sourcils grisonnants, et regarda sa fille avec une certaine défiance.

— C'est ça, dit-il, et une fois que tu te seras montrée en déguisée, il n'y aura pas de raison pour que tu ne continues. Ta, ta, ta, ruses de jeunes filles que tout ça.

—La fille à Maresq, le menuisier, a bien pris les bonnets, mon père, insista Marie; vous êtes aussi bon ouvrier et aussi riche que lui.

—C'est possible, dit le vieillard qui ne se laissa pas prendre à cette petite flatterie, mais s'il a eu la faiblesse de consentir à ça, je ne l'imiterai pas. Comment! mais ta mère qui est une sainte dans le paradis, en regardant sur la terre, si on le lui permet, ne te reconnaîtrait pas. De mon vivant tu resteras ce que tu es, entends-tu? ainsi inutile de vouloir le contraire.

Marie comprit au ton dont furent prononcées ces paroles, que son père ne reviendrait pas sur cette décision, et elle obéit d'assez bonne grâce. Elle savait que les jours suivants elle aurait à lutter pour obtenir une concession plus importante, et persister dans un projet qui lui déplaisait eût été maladroit.

Eugène, qui commençait à se lasser du rôle qu'il jouait, et qui ne prenait en aucune façon goût à la vie régulière, lui avait murmuré en lui offrant un cadeau de fête quelques paroles auxquelles la jeune fille n'avait pas répondu. C'était déjà presque un engagement, et cependant Marie avait dit vrai, elle ne savait plus déjà elle-même lequel des jeunes gens elle préférerait. Elle n'avait pu secouer en quelques mois le joug porté depuis son enfance, et mettre en oubli les honorables traditions de sa famille, les bons conseils et les saines idées de ceux qui l'avaient élevée. Le poison ne s'était pas inoculé dans ses veines par la lecture, elle ne prêtait qu'à demi l'oreille aux perfides suggestions de Malvina. Aussi son cœur, bien qu'hésitant, ne répudiait-il pas encore le souvenir d'Etienne. Mais chaque jour on lui ouvrait un nouvel assaut, on lui répétait que ce n'était pas vivre que de végéter comme femme d'un obscur ouvrier. Avec Eugène ce serait différent: il était intelligent, il ne craindrait pas les grandes entreprises, et marcherait sûrement à la fortune. Comme ouvrier, il était certainement supérieur à Etienne, tous les ouvrages fins lui étaient confiés, et cette habileté lui aplanissait les voies près du père Burec.

Les jours qui suivirent, Eugène devint plus pressant, et devinant que Marie ne tarderait pas à se rendre, il songea qu'il était temps d'ébruiter l'affaire, afin d'en forcer la conclusion.

Il arriva donc un matin à l'atelier avec une physionomie encore plus joyeuse que d'habitude, et en affectant certains airs qu'il ne s'était pas encore permis de prendre. Il inspecta de l'œil les travaux commencés, en fit sans se gêner la critique, ce qui ne laissa pas que de surprendre un peu les autres, et se mit au travail en faisant remarquer d'un ton goguenard qu'Etienne était sombre comme un enterrement. C'était vrai, le pauvre garçon était plus morne que jamais. Le dimanche précédent il n'avait vu Marie qu'à l'église, et après l'avoir ainsi évité elle avait été passer la soirée chez Malvina. Or, si peu rusé qu'il fût, Etienne avait depuis longtemps deviné que là se complétait la destruction de ses espérances de bonheur.

La remarque ironique et cruelle d'Eugène le fit rougir jusqu'aux tempes, mais il maîtrisa sa colère et ne répondit pas.

—Qui donc a encore déplacé mon tourne-vis? reprit Eugène que cette patience dépitait; je parie que c'est toi gamin, ajouta-t-il en cherchant Jacques des yeux; trouve-le moi, et vivement.

Et comme l'enfant ne se dérangeait pas assez tôt à son gré pour chercher ce qu'il demandait:

—Veux-tu bien marcher, petit mousse, dit-il d'un ton roque, si j'étais le maître je t'apprendrais à obéir de meilleure grâce, va.

—Heureusement que vous ne l'êtes pas, répondit insolemment l'apprenti.

—Pas encore, mais patience! si je le deviens jamais, tu changeras, moutard, ou nous verrons. Qu'est-ce que tu entends-là, planté comme un terme? Etienne, ton fer sera chauffé à blanc, c'est sûr.

—Mêlez-vous de votre ouvrage, Eugène, répondit Etienne sèchement; quant je vous demanderai des conseils vous m'en donnerez, pas avant.

—Tu le prends de haut, mon petit: quelle mouche t'a piqué? Un bon avis n'est à dédaigner, il me semble, et dans l'intérêt de l'ouvrage tu devrais le recevoir.

—Il n'y a ici de maître que le père Burec, et je n'accepte de blâme que de lui.

—Je vois que nous ne nous arrangerons guère quand... Eugène s'arrêta.

—Finissez, dit Etienne soudainement troublé, quand...

—Eh! parbleu quand je serai aussi moi devenu le maître ici.

—Tu nous la donnes bonne, dit Marc; voudrais-tu nous faire croire que le patron te céderait la forge, par hasard?

—Il la cédera sans doute à son gendre, bonhomme, et comme j'espère bien le devenir avant peu, je...

—Tu mens, s'écria Etienne, dont le visage bruni s'enflamma.

—Je mens, la parole est un peu vive, mon cher, mais je serai bon diable: car enfin c'est un peu un crève-cœur pour toi, que de te voir couper l'herbe sous le pied. Les femmes, vois-tu, c'est ce qu'il y a au monde de plus changeant et de plus trompeur. Cependant je crois aux promesses que m'a faites Marie.

—Elle t'a fait des promesses, dit Etienne, dont l'émotion grandissait et qui ne prenait pas garde au persiflage d'Eugène.

—Elle m'en a fait,

Etienne, de rouge qu'il était devint blême, et laissant tomber sur l'établi l'outil qu'il tenait à la main, il sortit sans prononcer une parole.

Il monta, ouvrit brusquement la porte de la chambre de Marie, et s'arrêta sur le seuil, suffoqué par l'émotion. Elle cousait à sa place ordinaire, Malvina était assise auprès d'elle, et la tante Jeannette tricottait à une certaine distance des deux jeunes filles. En voyant apparaître l'ouvrier, elles jetèrent une exclamation mêlée de surprise et d'effroi. Il y avait bien de quoi. La pâleur de son visage, rendue plus saillante par les taches produites par la poussière du charbon était extrême, ses yeux avaient quelque chose d'égaré, sa poitrine halétait.

Il ne vit ni la tante Jeannette, ni Malvina, et s'adressant à Marie:

—Marie, dit-il, d'une voix entrecoupée et sifflante, Eugène vient de dire devant tout l'atelier qu'il avait la promesse de vous épouser, n'est-ce pas qu'il a menti?

Un éclat de rire étouffé de Malvina répondit à cette demande, dont la réponse pouvait briser un cœur, et se penchant, elle murmura quelques paroles à l'oreille de la jeune fille.

Il n'en fallut pas davantage. L'impression que Marie

avait ressentie en entendant ces mots dans lesquels vibra l'affection d'Étienne pour elle, fut détruite par une raillerie. L'ouvrier, trop ému pour comprendre qu'il hâtait lui-même une décision fatale en choisissant si mal le moment d'une explication décisive, ne remarqua pas le changement qui s'opéra dans la physionomie de celle dans la loyauté de laquelle il avait eu une si entière confiance.

— Réponds-donc, Marie, dit la tante Jeannette, dis-lui vite que te n'as rien promis du tout.

— Ce que je puis promettre ne le regarde pas, répondit Marie en s'excitant elle-même à l'impatience. Mon père me laisse libre, et il me demanderait, lui ! compte de mes paroles ? De quel droit par exemple. Retournez à votre ouvrage, Étienne ; en vérité je ne comprends pas que vous osiez me faire de pareilles scènes.

L'accent froidement railleur de cette réponse désespéra encore plus l'ouvrier qu'il ne l'exaspéra.

— Des scènes, dit-il, avec une sorte d'exaltation douloureuse, des scènes, je ne vous en ait jamais fait, Marie, car je croyais en vous comme je crois en Dieu. Aujourd'hui il me faut une réponse, et tout de suite, entendez-vous, Marie ? je souffre trop. Faut-il renoncer à vous ! dites, oh ! dites, le faut-il ?

— Vous le voulez, eh bien ! oui, il le faut, répondit Marie, que la présence de Malvina rendait cruelle et poussait à en finir.

Un gémissement sourd s'échappa de la poitrine d'Étienne, et sans écouter les appels de la vieille Jeannette, que cette scène rapide avait stupéfiée, il descendit, prit son chapeau, et d'une voix à peine intelligible il pria le père Marc de prévenir le bourgeois qu'il quittait la forge pour ne plus y revenir.

— Là ! encore un bon de parti, dit le vieillard, quand la porte se fut refermée sur lui ; c'est son premier coup de tête, et si j'étais le maître, je ne laisserais pas ça sans éclaircissement. Il y aura du nouveau par ici avant qu'il soit longtemps, et je vois arriver des choses aussi étonnantes que déplaisantes. Qui aurait cru que ce failli parisien d'Eugène, avec sa figure de papier maché et ses coquines d'opinions, se serait fait écouter de Marie qui était une fille sensée ?

Eugène s'était empressé d'aller savoir ce qui s'était passé : il se doutait que son camarade avait bien pu par son emportement irréfléchi arranger ses propres affaires. Ses prévisions furent dépassées. Marie, troublée, irritée et surtout voulant s'étourdir sur ses propres torts, n'était occupée qu'à chercher une manière de présenter à son père la scène qui venait d'avoir lieu sous un jour suffisamment défavorable au déserteur. Eugène, en racontant à sa manière celle de l'atelier, et en traduisant méchamment la fureur d'Étienne par un excès de jalousie contre sa capacité à lui comme ouvrier, lui fournit de nouveaux arguments qui, sans la convaincre, imposèrent silence à la vieille Jeannette qui défendait généreusement Étienne.

— Demain vous saurez ma réponse et celle de mon père, dit Marie à Eugène, qui la pressait pour obtenir une décision.

Il descendit sur cette promesse, et peu après le père Burec arriva. Il était précisément dans la disposition d'esprit la plus contraire au pauvre Étienne. Son concurrent en serrurerie venait de lui enlever un ouvrier sur lequel il avait compté, et jamais il n'avait été plus pressé d'ouvrage.

En apprenant la fuite d'Étienne, il n'écoula aucune des raisons plus ou moins obscures que lui donnait Marc pour l'exuser, et qui eussent suffi, dans un autre moment, pour l'amener à éclaircir les choses, et monta chez lui furieux.

Il fallait lui raconter sur-le-champ ce qui s'était passé ; Eugène, qui l'avait suivi pour se défendre, vint ajouter son récit au récit embrouillé de Marie, et le termina par une phrase adroite et des plus claires.

— Mariage, mariage, interrompit durement le vieux serrurier, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et avec un passé comme le tien ! mon garçon, on y regarde à deux fois, tant pis si ma franchise te fâche. Pour Étienne, par exemple, c'est une chose conclue. A-t-on idée d'une pareille brutalité ! Venir mettre pour ainsi dire le couteau sur la gorge à une femme pour la forcer à donner des démentis, en voilà d'un caractère ! Sapristi, il m'a encore bien trompé celui-là. Me quitter pour une contrariété, dans un moment comme celui-ci, et cela sans tambour ni trompette, et sans daigner venir s'expliquer ! Nom d'un petit bonhomme, je ne digérerai jamais ça.

Le père Burec n'était plus jeune, et il en avait depuis longtemps fini avec les affaires de sentiment.

Il lui était impossible de supposer que le désespoir de voir Marie infidèle, pût seul faire commettre une pareille désertion. Quelques paroles en l'air, il n'attachait pas une autre importance à l'aveu de sa fille, ne devaient pas émouvoir un homme à ce point. Il aimait mieux voir en cela une nouvelle trahison du maître serrurier son rival et une ingratitude d'Étienne qui, insinua Eugène, avait reçu plusieurs fois des propositions, et qui avait tout simplement saisi le premier prétexte venu pour quitter un atelier dans lequel il ne se plaisait plus, grâce à son caractère jaloux et vindicatif.

La passion égare parfois les hommes les plus judicieux. Le vieillard, pris par son côté faible, croyant fermement Étienne coupable, ne le rappela pas, et un mois plus tard, on annonçait que la blonde Marie épousait le meilleur ouvrier de son père, Eugène Berceuf.

ANNA ÉDIANZ.

(La suite au prochain numéro.)

UN PEU DE TOUT.

— Une jeune anglaise, récemment mariée, visitait les curiosités de Paris pendant son voyage de noces. Les circonvolutions des hôtels élégants ne font grâce de rien aux malheureux voyageurs qui tombent dans leurs mains. On conduisit la jeune anglaise à l'église Sainte Geneviève, l'ancien Panthéon.

— Aôh ! s'écria la nouvelle lady, avec l'accent mienneur qui n'appartient qu'à cette variété de la race féminine, et en élevant les yeux vers le dôme exubérant de M. Soufflot, — un nom prédestiné aux boursoufflures architecturales. — Aôh ! la jaolli crinoline que cela fessé... Je volé la montrer à mo quionturière, afin d'avoir un positivement semblable. Aôh !

..*

— M. B..., ayant lu dans les faits divers du journal, que des rats avaient dévoré un navire dans le port de Marseille, fut saisi d'étonnement.

— C'est bien étrange, disait-il à un de ses amis : comment diable ces féroces animaux ont-ils pu manger ce vaisseau ?

— Parbleu, répondit l'ami, ils ont dû le manger à la coque.

— Un monsieur possède une verrue sur le nez. Cette verrue le fait loucher, et ses amis l'exhortent sans cesse à se la laisser enlever par les nouveaux procédés chirurgicaux, qui extirpent les loupes sans douleur.

Au fond, notre homme est très-peureux ; il invente mille raisons pour éloigner l'opération. Enfin, à bout de faux-fuyants ; il a trouvé une réponse à ses bourreaux intimes. Quand on le presse pour faire enlever sa verrue, il répond sentimentalement, avec des larmes dans la voix :

— M'en séparer, jamais !

— Et pourquoi ?

— Elle me vient de ma mère !

— La scène se passe au café Procope. Emile G. étudiant connu pour sa lésinerie faisait le tour des tables.

— As-tu du tabac, Gustave ?

— Non, mon vieux.

— Et toi, Alfred ?

— Pas davantage.

— Sapristi ! c'est embêtant ! je serai donc obligé d'en prendre du mien !

— Avez-vous lu saint Basile ? — Si vous n'avez pas lu saint Basile, je vous plains. Pour moi, j'ai lu trois ou quatre fois ce qui nous reste de l'éloquent évêque de Nazianze. Aussi je fais réellement pour lui ce que notre bon La Fontaine faisait pour le prophète Baruch. On sait que l'inimitable fabuliste, transporté par le style sublime de l'écrivain sacré, exprimait naïvement son admiration, en disant à tous ceux qu'il rencontrait : " Avez-vous lu Baruch ? C'était un beau génie que Baruch ! Croyez-moi, lisez, lisez Baruch."

Eh bien ! moi, je vous dirai : Lisez, lisez saint Basile.

Dans un de ces sermons où il développe ce bel et encourageant précepte : " Tu honoreras ton père et ta mère, afin d'avoir une longue vie sur la terre," saint Basile, qui, comme tous les grands écrivains de l'antiquité, se plaît à puiser ses pensées, ses leçons et ses images dans le sein fécond de la nature toujours si majestueuse, si persuasive, saint Basile raconte à ses auditeurs un trait d'amour filial dont lui-même a été l'heureux témoin.

Devinez quels étaient ces pieux enfants ?

C'étaient deux jeunes cigognes !

Mais je laisse parler saint Basile :

" Je me promenais, dit-il, au milieu d'une vaste et fertile plaine, lorsque j'aperçus au loin un grand arbre dont la cime s'inclinait ébranlée par de violentes secousses. Mes yeux, sans interrompre ma marche, suivaient les ondulations du feuillage agité. Tout à coup je vis se détacher de cette masse de verdure un objet confus ; puis un autre encore. A mesure que j'avancais, je distinguais mieux tout cela ; et bientôt je reconnus deux cigognes qui voltigeaient éperdues autour des rameaux menacés d'une chute prochaine. Pourquoi donc, me

disais-je, le péril ne les force-t-il pas à s'enfuir ; et quel instinct, plus puissant que celui de leur conservation, comprime leur essor en un pareil moment ? Comme j'achevais ces mots, je me trouvai près de l'arbre. Des bûcherons unissaient leurs efforts pour l'abattre. Mais avant de rouler à terre, voici la scène merveilleuse qu'il m'offrit dans sa partie la plus élevée : du milieu d'un large nid se dressait péniblement, toute tremblante, toute blanche de vieillesse, une pauvre mère cigogne, à qui la main du temps avait à peine laissé quelques plumes éparses... Que serait-elle devenue si la pitié de ses filles n'eût volé à son secours ?... L'arbre l'aurait exterminée et brisée dans sa chute. Mais encouragée par les jeunes cigognes, qui la pressaient vivement de les aider à la sauver, elle ramassa le peu de forces qui lui restaient, étendit ses ailes dégarnies de plumes, les appuya sur le cou de ses enfants, et s'éleva soutenue dans les airs par leur ingénieuse tendresse."

Que ce spectacle était touchant ! quelle leçon pour l'homme ! Combien n'aurions-nous pas à rougir si nous refusions à la faiblesse de nos vieux parents une assistance si généreusement offerte par ces jeunes cigognes à leur vieille mère !

— Le *Figaro* garanti parfaitement historique le dialogue suivant qui a été entendu au camp de Saint-Maur :

Un Anglais, s'adressant à un zouave : Que contient votre sac ?

Réponse : Sur le dessus, la tente et ses piquets, une couverture, un capuchon, un bidon, un pain de munition, une petite gamelle, un quart.

Dans l'intérieur : une paire de guêtres, deux chemises, une paire de souliers, un livret, un petit sac contenant une allèze, cinq aiguilles, ciseaux, fil rouge, fil jonquille, fil noir, un dé à coudre, brosse à décroter, brosse à habit, une patience, brosse à reluire, brosse à fusil, nécessaire d'armes, tire-balles, boîte à graisse, boîte à encastrique, deux mouchoirs, cinq paquets de cartouches, plus les lettres de la payse.

L'Anglais : Et combien vous faut-il de temps pour faire votre sac et enlever votre tente ?

Réponse : Cinq minutes, mylord ; faites-en part à votre gouvernement.

— Un très-remarquable buveur d'absinthe, — qui est étudiant de sa profession, — se présentait aux derniers examens de l'École de médecine. Pour question de chimie, on lui demanda l'Eau. Il répondit couramment :

— L'eau se présente sous trois états distincts :

1° A l'état de fluide ou gazeux. On l'utilise dans l'industrie pour faire fonctionner les machines à vapeur. Elle sert aussi aux chemins de fer : c'est un moyen de locomotion.

2° A l'état solide. On en fait des glaces. On en tire bon parti, notamment au café Torton... et encore *A la Reine de Castille*, dans le faubourg Saint-Germain.

3° A l'état liquide. On l'emploie à toutes sortes d'usages journaliers, à la cuisson des aliments, aux petits soins de propreté... Il paraît même (*avec hésitation*) qu'il y a quelques personnes qui en boivent.

SCHERZO.

OCT. PELTIER.

Allegretto.

PIANO.

The first system of music consists of two staves. The upper staff is a vocal line in treble clef, starting with a soprano clef (S) and a 2/4 time signature. It contains a melodic line with various note values and rests. The lower staff is a piano accompaniment in bass clef, also in 2/4 time, with a key signature of one flat (B-flat). It features a rhythmic accompaniment with chords and single notes. Dynamics include *sva* (sforzando) and *sva* (sforzando) markings.

The second system of music consists of two staves in piano accompaniment. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature remains one flat. The music is marked *p* (piano) and *Scherzando*. It features a complex rhythmic pattern with many sixteenth and thirty-second notes. Dynamics include *f* (forte) and *f* (forte) markings.

The third system of music consists of two staves in piano accompaniment. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature remains one flat. The music is marked *p* (piano). It continues the complex rhythmic pattern from the previous system. Dynamics include *ff* (fortissimo) markings.

The fourth system of music consists of two staves in piano accompaniment. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature changes to two flats (B-flat and E-flat). The music is marked *p* (piano). It continues the complex rhythmic pattern. Dynamics include *f* (forte) markings.

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). It begins with a forte dynamic marking 'f'. The lower staff is in bass clef. The system concludes with a double bar line and the word 'FIN.' written above the staff.

The second system of musical notation consists of two staves, continuing the piece from the first system. It features similar melodic and harmonic structures with various dynamics and articulations.

The third system of musical notation consists of two staves, continuing the piece. It includes complex rhythmic patterns and dynamic markings.

The fourth system of musical notation consists of two staves, continuing the piece. It features a variety of musical textures and concludes with a final cadence.

VARIÉTÉS.

TRAITS HISTORIQUES.—*L'abbé Maury*, mort Cardinal en 1817.—Assailli à diverses époques par des groupes populaires, l'abbé Maury se montra toujours inaccessible à la peur, et donna des preuves d'une présence d'esprit égale à son courage. Poursuivi un jour par les cris : *A la lanterne !* il se retourna vivement et répondit. "Quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair?" Ce mot, qui ne parut que plaisant et qui était profond, désarma la fureur de ces hommes égarés, et le célèbre orateur dut la vie à son courage.

Une autre fois, des forcenés parlant de l'envoyer dire la messe à tous les diables : "Soit, mais vous viendrez me la servir, et voilà mes burettes," dit-il en tirant de sa poche deux pistolets, que le soin de sa défense personnelle lui faisait porter habituellement sur lui.

Nous ne devons pas oublier non plus l'invitation qu'il adressa au président de l'Assemblée Constituante, d'imposer silence à des dames qui s'agitaient dans les tribunes publiques et l'interrompaient par leurs clameurs : "Faites taire ces sans-culottes."

.

—*Le théologien et le philosophe.*—Un théologien disait à un philosophe qui avait coutume de nier tout ce qu'on lui avançait : "Crois-tu en Dieu le père qui a tout créé?—Je le nie."—"Crois-tu en Dieu le fils, J.-C., qui nous a rachetés?"—"Non; je le nie."—"Eh bien! mon cher, il ne te reste qu'à te nier toi-même."—"et tu seras le plus *niais* des hommes."

.

CALEMBOURGS.—*Le Riverain et le Pêcheur.*—Le Riverain : Vous aimez la pêche, à ce que je vois, camarade ?

Le Pêcheur : Oh ! modérément, je préfère l'abricot.

Le Riverain : Vous ne me comprenez pas ; je vous dis que ça vous amuse de tenir la ligne...

Le Pêcheur : Oui, la ligne droite, parce qu'elle est le plus court chemin d'un point à un autre.

Le Riverain : Je ne plaisante pas ; je me plains de ce que vous prenez la liberté...

Le Pêcheur : Comment pourrais-je la prendre ? Est-ce qu'elle est au fond de l'eau ?

Le Riverain : En vérité vous êtes un pêcheur *facétieux*.

Le Pêcheur : Il m'arrive quelquefois d'être *facétieux* ; mais je ne suis pas plus pêcheur qu'un autre ; n'avons-nous pas tous quelques péchés à nous reprocher ?

Le Riverain : Je vois avec plaisir que vous savez *arranger le calembourg*.

Le Pêcheur : Oui, à la sauce piquante.

Le Riverain : Ah ! ça, finissons : vous n'êtes pas sur votre terrain, et je prétends que vous *respectiez* ma propriété.

Le Pêcheur : Qu'appellez-vous votre propriété ? Votre rivière ? Mon Dieu, je la *respecte*, votre rivière : je suis devant elle à genoux et chapeau bas.

Le Riverain : Ma foi ! je croyais qu'une ligne était un instrument de pêche qui se termine d'un côté par un hameçon et de l'autre par un imbécile ; l'hameçon s'y trouve, mais l'imbécile ne s'y trouve pas.

.

—Quelle différence y a-t-il entre une pendule et une personne aimable?—C'est que l'une marque les heures, au lieu que l'autre les fait oublier.

PROBLÈMES AMUSANTS.

1^{er}.—L'âge d'un père est *triple* de celui de son fils; on demande dans combien d'années l'âge du père ne sera que *double* de celui de son fils, et si cela est possible.

.

2^e.—On demandait à une personne le nombre de ses dents; elle répondit : "Si, à la *moitié* et au *tiers* de mes dents, on ajoutait 25, on aurait le nombre 50." Combien avait-elle de dents ?

(Solutions au prochain numéro.)

ENIGMES.

3. Cinq voyelles, une consonne.
Voilà ce qui forme mon nom.
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

.

2. Nous sommes deux qu'on met ensemble,
Ce n'est pas un bonheur, ce semble :
Car en tout temps notre union
N'opère que *division*.

(Explication au prochain numéro.)

Mots des Enigmes du dernier numéro.

1^{er} : Clou.—2^e : Miroir.

Solutions des Problèmes du dernier numéro.

1^{er} : Ce batelier commencera par passer la *chèvre* ; puis il retournera prendre le *loup*, qu'il déposera sur l'autre bord ; ensuite il ramènera la *chèvre* et la laissera à la place du *chou* qu'il transportera auprès du loup. Cela fait, il reviendra à vide pour reprendre la *chèvre*. Ainsi le loup ne se trouvera jamais avec la chèvre, ni la chèvre avec le chou qu'en présence du batelier.—De là est venu le proverbe ; *Sauver ou ménager la chèvre et le chou*, pourvoir à deux inconvénients contraires.

2^e : Cette femme avait 7 œufs.3^e : Le prix des 28 clous est de 1,342,177 f. 28 c.

On s'abonne au Bureau du Journal, No. 4, Rue St. Vincent maison voisine de la librairie Rolland et Fils.

Prix pour 12 mois..... \$2.50

" " 6 mois..... \$1.75

Les abonnements datent du 1^{er} Janvier et du 1^{er} juillet ; on ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Abonnement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances, manuscrits &c., doivent être adressés *franco* à M. le Gérant, au Bureau de l'Écho, No. 4, rue St. Vincent.

Imprimé et publié par E. SÉNÉCAL, 4, Rue St. Vincent.